

Les cahiers du

CETECH
Centre d'étude sur l'emploi
et la technologie

**MARCHÉ DU TRAVAIL ET QUALITÉ DES EMPLOIS DANS
LES RÉGIONS DU QUÉBEC DEPUIS LA REPRISE DE LA
FIN DES ANNÉES 1990**

par Yves Fortier et Frédéric Savard, économistes

Novembre 2006

Série

Études et analyses

**MARCHÉ DU TRAVAIL ET QUALITÉ DES EMPLOIS DANS
LES RÉGIONS DU QUÉBEC DEPUIS LA REPRISE DE LA
FIN DES ANNÉES 1990**

par Yves Fortier et Frédéric Savard, économistes

Novembre 2006

[N.B. : Les opinions exprimées dans ce texte sont propres aux auteurs et n'engagent pas Emploi-Québec]

Cette publication est réalisée par le Centre d'étude sur l'emploi et la technologie (CETECH)
Direction générale adjointe de la planification et de l'information sur le marché du travail - Emploi-Québec

Abonnement et changement d'adresse :

CETECH

276, rue Saint-Jacques, 6^e étage

Montréal (Québec) H2Y 1N3

Téléphone : (514) 864-8234

Télécopieur : (514) 864-7870

Courrier électronique : cetech@mess.gouv.qc.ca

Rédaction : Yves Fortier et Frédéric Savard

Secrétariat : Francine Lessard

Support technique et mise en page : Stéphane Leroux

Dépôt légal:

Bibliothèque nationale du Québec, 2007

Bibliothèque nationale du Canada, 2007

ISBN 978-2-550-49458-4 (imprimé)

ISBN 978-2-550-49459-1 (en ligne)

Cette publication est aussi publiée en ligne sur le site du CETECH: www.cetech.gouv.qc.ca

Résumé

Dans cette étude, nous appliquons aux régions du Québec une analyse de la qualité des emplois réalisée préalablement pour l'ensemble du Québec (La qualité des emplois : analyse des caractéristiques des emplois créés depuis la fin des années 1990). De façon générale, on peut dire que la qualité des emplois s'est améliorée dans la plupart des régions comme au Québec entre 1996 et 2005. En fait, les quelques régions qui ne se sont pas démarquées sur le plan de la qualité semblent, règle générale, être celles qui ne se sont pas non plus démarquées sur celui de la quantité. Ceci tend à suggérer que le dynamisme et la robustesse de l'économie sont les principaux gages de progrès de l'emploi, tant en quantité qu'en qualité.

SOMMAIRE

Dans cette étude, nous appliquons aux régions du Québec l'analyse de la qualité des emplois créés au cours du cycle de croissance qui a débuté après 1996 et pour lequel la dernière année de données complètes est 2005. Dans l'étude réalisée précédemment au niveau de l'ensemble du Québec, nous avons montré que ce cycle de croissance, qui a porté les taux d'emploi et d'emploi à temps plein québécois à des niveaux records, et le taux de chômage à un creux de 30 ans, avait également été bénéfique au chapitre de la qualité des emplois créés, tout en reconnaissant que cette notion comporte et comportera toujours une part de subjectivité.

La principale question à laquelle cherche à répondre ce document est la même que celle à laquelle cherchait à répondre l'analyse réalisée pour l'ensemble du Québec, à savoir : le dernier cycle de croissance, qui a été particulièrement favorable sur le plan de la quantité d'emplois créés, l'a-t-il été, également, sur le plan de leur qualité? La question de savoir si l'embellie du marché du travail, en termes de quantité d'emplois disponibles, se poursuit dans les régions, notamment à la suite des événements qui ont touché récemment l'industrie du bois, est une autre question que nous avons choisi, pour cette raison, de traiter en annexe.

On peut dire, dans un premier temps, que l'amélioration substantielle sur le plan de la quantité d'emplois disponibles, constatée au Québec depuis le creux de 1996, a profité à chacune des régions. Chaque région a en effet vu son taux de chômage diminuer et ses taux d'emploi et d'emploi à temps plein augmenter depuis 1996, et il s'agissait d'améliorations importantes dans la plupart des cas. Dans quelques régions, le taux de chômage était par contre plus élevé qu'au sommet du cycle précédent (fin des années 1980) ces dernières années et une seule région, Montréal, avait un taux d'emploi à temps plein plus faible qu'à cette époque.

De façon générale, on peut dire également que la qualité des emplois s'est améliorée dans la plupart des régions, comme au Québec, entre le milieu des années 1990 et les dernières années. En fait, les quelques régions qui ne se sont pas démarquées sur le plan de la qualité semblent, règle générale, être celles qui ne se sont pas non plus démarquées sous celui de la quantité. Ceci tend à suggérer que le dynamisme et la robustesse de l'économie sont les principaux gages de progrès de l'emploi, tant en quantité qu'en qualité. Un tel constat ne devrait pas surprendre.

Par ailleurs, la disponibilité et la fiabilité des données ne sont pas de même niveau pour le Québec dans son ensemble et pour chacune de ses régions. Cette réalité nous a forcé à faire des choix au plan analytique, guidés par la recherche d'équilibre entre, d'une part, une information qui soit la plus détaillée et la plus à jour possible et qui, d'autre part, soit la plus fiable possible.

L'un des choix analytiques que nous avons fait consiste à présenter, dans certains cas, les données en regroupant les régions en quatre grands blocs, à savoir :

- ❖ **Les régions ressources** : Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, Bas-Saint-Laurent, Saguenay—Lac-Saint-Jean, Abitibi-Témiscamingue, Mauricie, Côte-Nord & Nord-du-Québec;
- ❖ **Les régions centrales** : Capitale-Nationale, Chaudières-Appalaches, Estrie, Outaouais et Centre-du-Québec;
- ❖ **Les régions périphériques à Montréal** : Laval, Laurentides, Lanaudière et Montérégie;
- ❖ **Montréal** : la région économique de Montréal (île de Montréal) est retenue au même titre que les trois blocs précédents en raison de son poids démographique et économique.

L'analyse réalisée au niveau de ces blocs régionaux montre qu'en général :

- ❖ **Les régions ressources** conservent les taux d'emploi et d'emploi à temps plein les plus faibles de la province, mais partagent avec les régions centrales les plus grands progrès en la matière entre le sommet des dernières années et le sommet précédent (fin des années 1980). C'est également dans ces régions que l'emploi à temps plein et l'emploi permanent ont constitué la plus grande partie des emplois créés entre la fin des années 1990 et 2005. Les salaires dépassent la moyenne dans la moitié des régions ressources, sont sous la moyenne dans l'autre, mais ont augmenté plus rapidement dans la majorité des cas.
- ❖ **Les régions centrales** ont enregistré des progrès comparables à ceux des régions ressources en matière de taux d'emploi à temps plein, ce qui leur a permis de doubler les régions périphériques à Montréal au sommet du taux d'emploi à temps plein, et au creux s'agissant du taux de chômage. Les salaires ont aussi augmenté plus vite que la moyenne dans la majorité des régions centrales.
- ❖ **Les régions périphériques à Montréal** conservent les taux d'emploi parmi les plus élevés de la province, et les taux de chômage parmi les plus bas, mais ont vu leur taux d'emploi à temps plein augmenter un peu moins rapidement que la moyenne. Les salaires ont par contre, ici aussi, augmenté plus rapidement que la moyenne pour la plupart des régions.
- ❖ **Bien que sa situation était ces dernières années, comme celle de chaque région du Québec, meilleure qu'au creux des années 1990, Montréal** avait alors le troisième taux de chômage le plus élevé de la province. Elle a aussi récolté une proportion inférieure à la moyenne d'emplois à temps plein et permanents depuis la fin des années 1990, et est la seule région qui avait un taux d'emploi à temps plein inférieur à celui du sommet de la fin des années 1980. La grande place occupée par les services dynamiques et les professions hautement qualifiées dans la création d'emplois n'auront pas suffi à absorber une croissance encore plus importante d'universitaires. Les personnes relativement peu qualifiées n'ont pas non plus amélioré leur situation, contrairement à ce qui s'est passé en moyenne au Québec et dans le reste de la province. Le niveau et l'évolution des salaires à Montréal se situaient par ailleurs près de la moyenne.

La qualité aura donc suivi la quantité au chapitre de l'emploi, à quelques nuances près et dans la mesure où on peut l'établir objectivement, dans la grande majorité des régions du Québec au cours du dernier cycle de croissance. Les deux seules régions qui s'écartent clairement de ce diagnostic, Montréal et la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, sont aussi celles qui ont le moins bien fait au chapitre de la quantité d'emplois créés, qui constitue vraisemblablement le préalable de leur qualité.

Il faut y regarder de beaucoup plus près pour trouver des zones d'ombres dans les autres régions au cours du dernier cycle de croissance. Les progrès quantitatifs ont moins d'éclat qu'ailleurs en Mauricie, mais les salaires ont augmenté rapidement. Les salaires n'ont pas couvert l'inflation au Saguenay—Lac-Saint-Jean, mais leur niveau reste dans la moyenne, et la région a connu la troisième augmentation en importance du taux d'emploi à temps plein au Québec. Un diagnostic semblable, en mieux, peut être fait pour la Capitale-Nationale. Les deux régions voisines de Montréal ont perdu du terrain par rapport à l'ensemble, mais conservent parmi les meilleures positions de la province. Les salaires sont relativement faibles dans certaines régions centrales, mais ils ont augmenté rapidement.

En ce qui concerne finalement la question, traitée en annexe, de savoir si l'embellie du marché du travail, en termes de quantité d'emplois disponibles, se poursuit dans les régions, notamment à la suite des événements qui ont touché récemment l'industrie du bois, nous avons bien observé un retournement à partir de juin 2006, qui suggère une évolution plus favorable à Montréal et moins favorable dans les régions ressources. Ce retournement semble plausible, malgré la faible fiabilité des données mensuelles, mais il est très récent, et loin d'effacer, pour le moment, les progrès importants du bloc des régions ressources ces dernières années, et le recul relatif de Montréal. Quant à la suite des choses, l'évolution de la conjoncture américaine, qui est en ce moment incertaine, risque à notre avis d'être, pour l'année qui vient, le principal déterminant de l'état du marché du travail des uns comme des autres.

Rappel des résultats obtenus pour l'ensemble du Québec et plan du document

Le marché du travail québécois s'est nettement amélioré depuis la fin des années 1990. L'emploi a augmenté pendant neuf années consécutives pour un total de 566 000 nouveaux postes (461 000 à temps plein)¹ entre 1996 et 2005, ce qui constitue une performance record depuis que des données comparables sont compilées sur le sujet (1976). Outre le nombre d'emplois, la performance du marché du travail s'est également traduite par des diminutions substantielles du nombre de chômeurs et du nombre de personnes inactives. Le taux de chômage s'est établi à 8,3 % en 2005, soit un niveau qui ne s'était pas vu depuis 1976. Quant à la proportion de la population qui occupe un emploi, même à temps plein, elle n'a jamais été aussi élevée qu'au cours des dernières années. En somme, les conditions générales du marché du travail sont, pour la période récente, les meilleures qu'a connues le Québec depuis une trentaine d'années.

Même s'il est difficile de déterminer de manière totalement objective combien d'emplois additionnels étaient bons ou combien ne l'étaient pas, l'analyse réalisée pour l'ensemble du Québec a montré que le dernier cycle de croissance observé sur le marché du travail entre 1996 et 2005 fut particulièrement bon. En effet, comme nous l'avons constaté dans le document traitant des caractéristiques des emplois créés au cours de cette période au Québec, la progression de l'emploi à temps plein, de l'emploi permanent, de l'emploi qualifié ainsi que moins qualifié et des salaires réels n'appuyait pas l'idée voulant que les emplois dernièrement créés soient de moindre qualité qu'auparavant.

Nous transposons ici l'analyse réalisée à l'échelle du Québec au niveau régional, en accordant un peu plus d'importance à l'évolution quantitative de l'emploi dans les régions. En effet, si la performance éclatante du Québec en matière de création d'emplois et de réduction du chômage est bien connue, la performance relative des différentes régions en cette matière nous semble moins bien connue. Il nous apparaît donc important de bien établir les faits en matière de quantité relative, avant de nous attaquer plus spécifiquement à la question de la qualité relative. Par ailleurs, la disponibilité et la fiabilité des données ne sont pas de même niveau pour le Québec dans son ensemble et pour chacune de ses régions. Cette réalité nous force à faire des choix au plan analytique. Ces choix, qui sont guidés par la recherche d'équilibre entre, d'une part, une information qui soit la plus détaillée et la plus à jour possible et qui, d'autre part, soit la plus fiable possible, sont expliqués à l'encadré de la page 3.

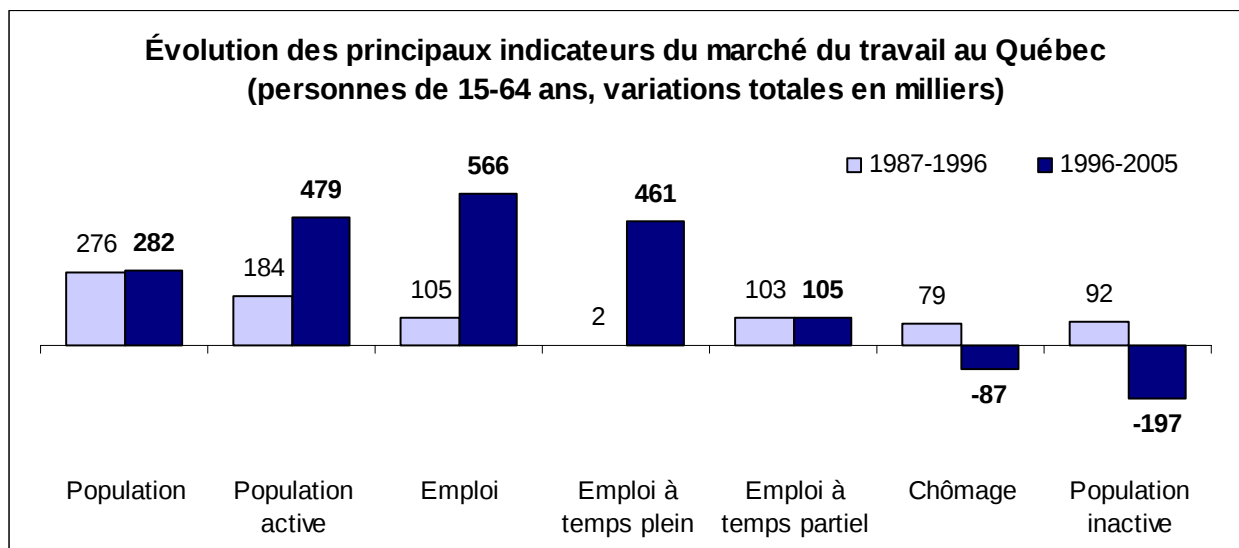
Le déroulement du document se veut comme suit. Dans un premier temps, nous proposons un aperçu de l'évolution des grands indicateurs du marché du travail dans les régions, et examinons la part de l'emploi à temps plein et de l'emploi permanent dans la création d'emplois. Par la suite, nous présentons une analyse détaillée de l'évolution des taux d'emploi et de chômage pour les 17 régions du Québec. L'évolution de l'emploi dans les secteurs, dans les professions et selon la scolarité, tout comme la rémunération, sont des éléments qui sont également traités afin d'évaluer la qualité des emplois dans les régions. Nous résumons en conclusion les principaux résultats qui se dégagent de l'analyse.

¹ Les chiffres de création d'emplois s'appliquent à la population de 15-64 ans.

La principale question à laquelle cherche à répondre ce document est la même que celle à laquelle cherchait à répondre l'analyse réalisée pour l'ensemble du Québec, à savoir : le dernier cycle de croissance, qui a été particulièrement favorable sur le plan de la quantité d'emplois créés, l'a-t-il été, également, sur le plan de leur qualité? Comme dans l'étude réalisée pour l'ensemble du Québec, l'analyse porte pour l'essentiel sur la période qui va de 1987 à 2005, dernière année complète au moment d'écrire ces lignes. Elle fait aussi ressortir le contraste, visible dans toutes les régions, entre les neuf premières années de cette période, marquées par la plus longue récession depuis les années 1930, et les neuf dernières, qui correspondent à la période de forte expansion que nous venons de connaître.

La question de savoir si l'embellie du marché du travail, en termes de quantité d'emplois disponibles, se poursuit dans les régions, notamment à la suite des événements qui ont touché depuis quelques mois l'industrie du bois, est une autre question que nous avons choisi, pour cette raison, de traiter en annexe. Nous y examinons dans cette perspective les données régionales jusqu'au dernier mois pour lesquelles elles étaient disponibles au moment d'écrire ces lignes (octobre 2006). Cet examen suggère que la crise de l'industrie du bois a vraisemblablement eu des répercussions sur les marchés du travail de certaines régions, mais pas encore au point de créer des écarts substantiels par rapport aux résultats présentés dans le document principal. Ceci peut être dû à différents facteurs. Il est ainsi possible que les effets ne se soient pas encore fait totalement sentir, ou qu'ils aient été compensés par la croissance d'autres secteurs de l'économie. Les statistiques pourraient également être en cause, puisqu'elles ne sont pas des plus fiables au niveau régional, par surcroît lorsqu'il s'agit de statistiques mensuelles.

Graphique 1



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Quelques mots au sujet de la qualité des données régionales

L'analyse régionale de la qualité des emplois nouvellement créés pose de nombreux défis, dont celui de la disponibilité de statistiques fiables pour un niveau de détail donné. Comparativement à l'ensemble du Québec, les données colligées sur le marché du travail au niveau régional traitent le sujet avec moins de finesse et souffrent d'une plus grande volatilité du point de vue statistique.

Afin de contourner ces problèmes et de présenter un portrait du marché du travail qui respecte un certain équilibre entre fiabilité et niveau de détail souhaité, nous avons adopté une approche en deux volets. Dans un premier temps, lorsque les données sont présentées sur une base annuelle, ou croisées avec d'autres variables comme l'industrie, nous regroupons en quatre grands blocs les régions qui, bien qu'ayant toutes leurs particularités, présentent un certain nombre de caractéristiques communes. Dans un deuxième temps, lorsque nous présentons les données détaillées pour chaque région, ce sont alors les années qui sont groupées, en moyennes de trois ans. La composition des quatre grands blocs régionaux que nous avons retenus pour la présentation des données annuelles, et la proportion de la population, de l'emploi et des chômeurs du Québec que chacun représente, sont indiquées ci-dessous :

- ❖ **Régions ressources** : Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, Bas-Saint-Laurent, Saguenay—Lac-Saint-Jean, Abitibi-Témiscamingue, Mauricie, Côte-Nord et Nord-du-Québec;
- ❖ **Régions centrales** : Capitale-Nationale, Chaudières-Appalaches, Estrie, Outaouais et Centre-du-Québec;
- ❖ **Régions périphériques à Montréal** : Laval, Laurentides, Lanaudière et Montérégie;
- ❖ **Montréal** : la région économique de Montréal (île de Montréal) est retenue au même titre que les trois blocs précédents en raison de son poids démographique et économique.

Part de la population, de l'emploi et du chômage en 2005 selon le bloc régional (%)

	Population (15-64 ans)	Emploi (total)	Chômage (total)
Régions ressources	14,1	12,9	16,1
Régions centrales	25,8	26,6	20,6
Périphérie de Montréal	34,5	35,8	30,1
Montréal	25,5	24,8	33,1

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

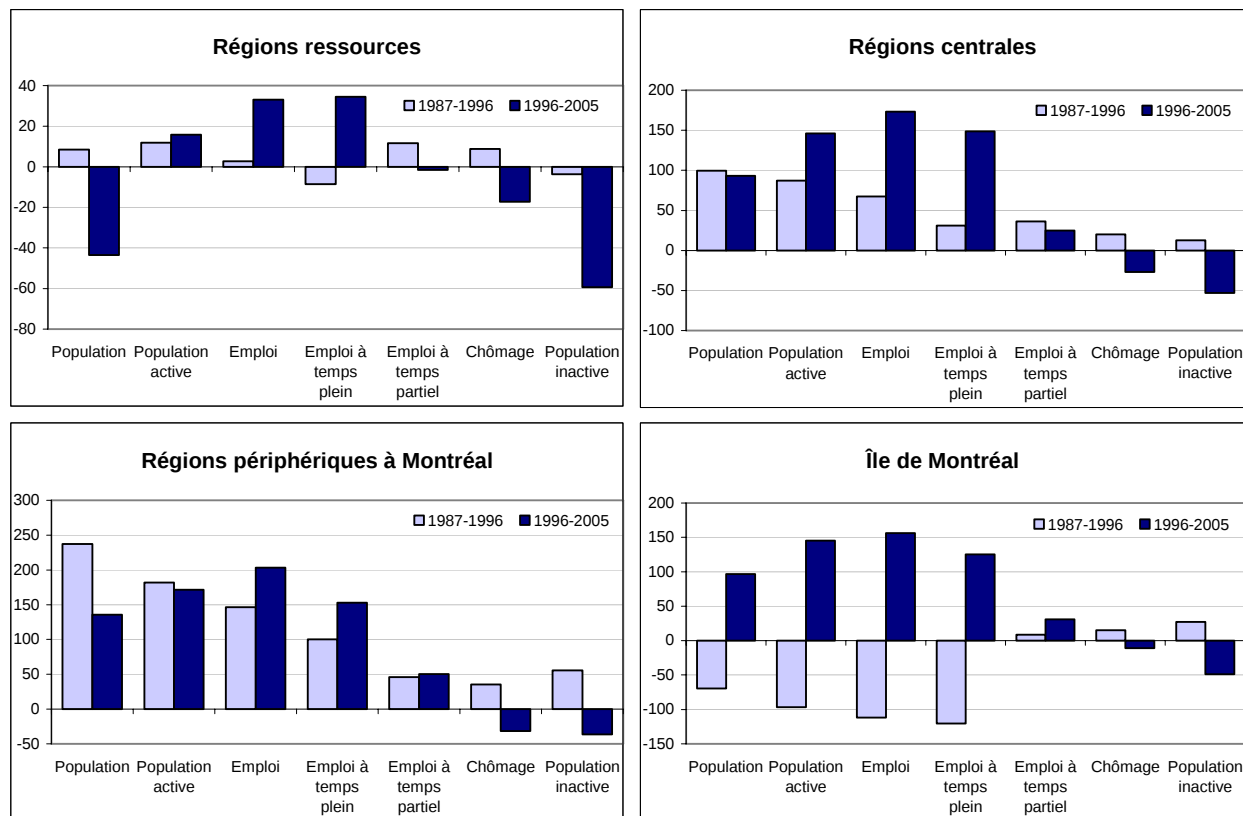
Pour les raisons évoquées ci-dessus, l'analyse des données mensuelles disponibles pour l'année 2006, présentée en annexe, se limite aux quatre grands blocs régionaux.

Aperçu général du marché du travail des régions

Comme on peut le constater au graphique 2, les quatre grands blocs régionaux que nous avons retenus pour cette partie de l'analyse ont connu un parcours similaire à celui de la province au chapitre des indicateurs généraux du marché du travail. Chaque bloc a enregistré, entre autres, une progression soutenue de l'emploi, même à temps plein, depuis 1996. Cette progression de l'emploi a été accompagnée d'une diminution du nombre de chômeurs dans chacun des blocs. L'embellie des conditions du marché du travail, constatée pour l'ensemble du Québec, semble donc s'être propagée, à première vue, à l'ensemble du territoire.

Graphique 2

Évolution des principaux indicateurs du marché du travail par grand bloc régional (personnes de 15-64 ans, variations en milliers)



Note : La composition des blocs régionaux est donnée à l'encadré de la page 3.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Le contraste que nous avons constaté au Québec, entre la période 1987-1996, alors que l'emploi augmentait beaucoup moins que la population en âge de travailler (ou diminuait plus rapidement à Montréal), et la période 1996-2005, où il a au contraire augmenté beaucoup plus rapidement, est visible pour chaque bloc. Entre ces deux périodes, Montréal est passée d'une situation de déclin à une situation de croissance démographique, et les régions ressources ont connu la transition inverse. Mais ce qu'il faut retenir, au bout du compte, c'est que la hausse plus rapide de

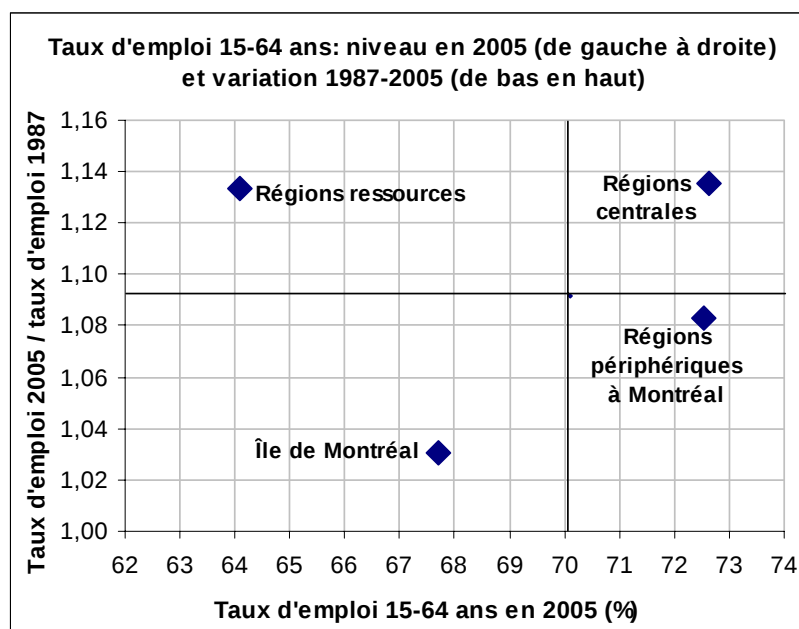
l'emploi que de la population aura permis au taux d'activité et d'emploi d'augmenter, et au taux de chômage de diminuer, dans chacun des quatre blocs régionaux depuis la fin des années 1990.

À plus long terme, nous avons vu que les taux d'activité, d'emploi et d'emploi à temps plein avaient atteint des sommets historiques au Québec ces dernières années. Il est difficile de dire si c'est le cas pour les régions, puisque les données régionales débutent en 1987. Les taux d'emploi étaient tout de même les plus élevés depuis 1987 dans chaque bloc régional ces dernières années. Le taux d'emploi à temps plein aussi, à l'exception d'une seule région, Montréal.

Le graphique 3 montre, sur l'axe horizontal, le taux d'emploi dans les quatre blocs régionaux en 2005. La ligne verticale correspond au taux d'emploi de l'ensemble du Québec en 2005 (70,1 %). Le graphique montre également, sur l'axe vertical, la croissance du taux d'emploi entre 1987 et 2005. Il s'agit en fait du rapport entre les taux d'emploi de 1987 et de 2005. La ligne horizontale correspond à la progression enregistrée dans l'ensemble du Québec au cours de cette période.

Chaque bloc occupe une position particulière par rapport aux moyennes québécoises. En haut et à droite, les régions centrales ont à la fois un taux d'emploi plus élevé et qui a progressé plus rapidement qu'au Québec. En haut et à gauche, les régions ressources ont un taux d'emploi plus faible, mais ont aussi enregistré une croissance plus rapide que la moyenne. En bas et à droite, les régions périphériques à Montréal ont un taux d'emploi plus élevé que la moyenne et comparable à celui des régions centrales, mais qui a progressé un peu moins rapidement que la moyenne. Enfin, en bas et à gauche, Montréal avait à la fois un taux d'emploi plus faible et connu une croissance moins rapide qu'au Québec. Le taux d'emploi de Montréal était plus élevé qu'au Québec en 1987, mais pas en 2005, en raison de cette croissance inférieure.

Graphique 3



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

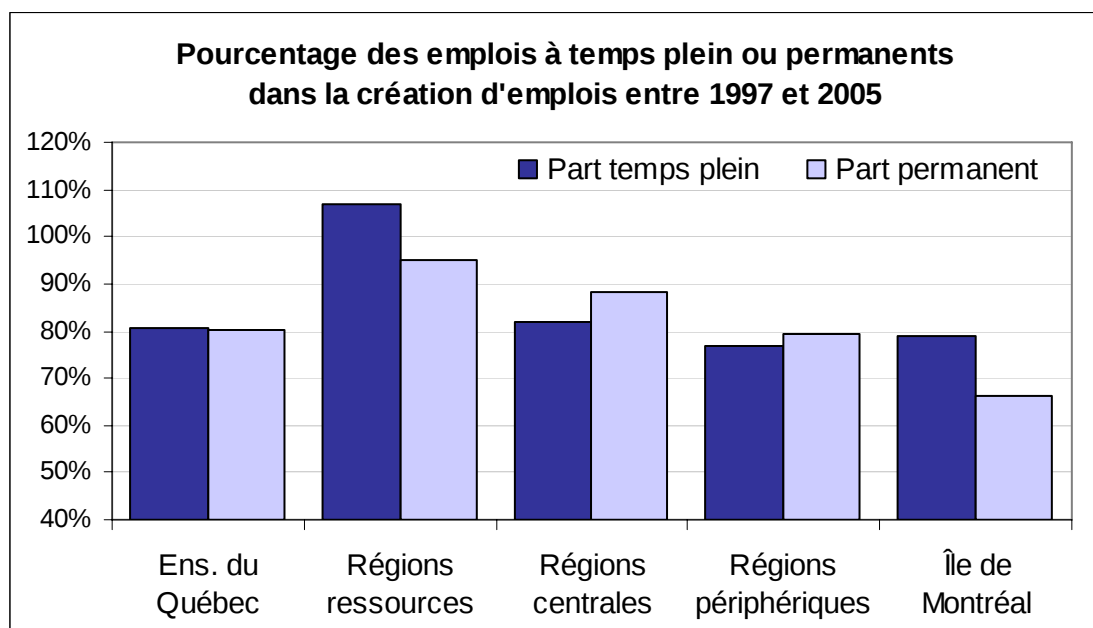
Emploi à temps plein et permanence de l'emploi

La proportion de nouveaux emplois qui étaient à temps plein ou permanents est l'un des premiers aspects de la qualité des emplois que nous avons examinés, dans l'analyse portant sur l'ensemble du Québec. L'analyse montrait que les nouveaux emplois étaient à temps plein dans une proportion de 81 % et permanents dans une proportion semblable (80 %).

Le graphique 4 montre, à ce propos, que les régions ressources se distinguent dans la mesure où elles forment le seul bloc régional où la création d'emplois à temps plein a été supérieure au nombre total d'emplois créés entre 1997 et 2005. De plus, presque tous les nouveaux emplois (95 %) créés dans ces régions étaient considérés permanents. Prises en bloc, les régions ressources sont d'ailleurs celles où le taux d'emploi à temps plein a le plus augmenté, que ce soit entre 1996 et 2005, ou, sur une période plus longue, entre 1987 et 2005.

Dans les autres blocs régionaux, la proportion des nouveaux emplois qui étaient à temps plein était légèrement au-dessus de la moyenne dans les régions centrales, et un peu en dessous à Montréal et dans les régions périphériques. Près de neuf nouveaux emplois sur dix étaient par ailleurs considérés permanents dans les régions centrales, contre huit sur dix, ce qui correspond à la moyenne, dans les régions périphériques, et moins de sept sur dix (66 %) à Montréal. Il semble donc que, sous cet aspect précis de la qualité des emplois, les régions ressources ont mieux fait que la moyenne entre 1997 et 2005, tandis que Montréal et, dans une moindre mesure, sa périphérie, ont moins bien fait. L'île de Montréal est aussi, comme nous l'avons indiqué, la seule région dont le taux d'emploi à temps plein est demeuré plus faible qu'en 1987.

Graphique 4



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Niveau et évolution du taux d'emploi à temps plein dans les régions entre la fin des années 1980 et les dernières années

Nous examinons dans cette section et la suivante la situation et l'évolution du taux d'emploi à temps plein et du taux de chômage dans chacune des 17 régions² du Québec entre la fin des années 1980 et les dernières années. Par mesure de prudence, et tel qu'indiqué à l'encadré de la page 3, cette partie de l'analyse s'appuie sur des moyennes de trois années, soit en comparant la période 2003-2005 à la période 1987-1989, cette dernière correspondant à la période de forte expansion qui a précédé la récession de 1990.

Le taux d'emploi total, qui s'est situé à un niveau record au Québec au cours des dernières années a, comme nous venons de le voir, augmenté dans chacun des grands blocs régionaux. Il l'a fait également, entre la fin des années 1980 et les dernières années, dans chacune des régions prises une à une. Cette amélioration a été plus prononcée dans certains cas, moins dans d'autres, mais dans chaque cas, le nombre d'emplois par personne de 15-64 ans était plus grand ces dernières années qu'à la fin des années 1980.

On peut en dire à peu près autant pour le taux d'emploi à temps plein, sauf pour Montréal qui demeure, lorsqu'on examine les régions une à une, la seule pour laquelle le taux d'emploi à temps plein, bien qu'il ait aussi progressé depuis le creux du milieu des années 1990, est demeuré jusqu'en 2005 plus bas qu'il l'était à la fin des années 1980.

À ce propos, le graphique 5 indique le niveau et l'évolution du taux d'emploi à temps plein entre la fin des années 1980 et les dernières années, pour chacune des régions du Québec, de la même façon que nous l'avions fait pour les blocs régionaux et les années individuelles au graphique 3.

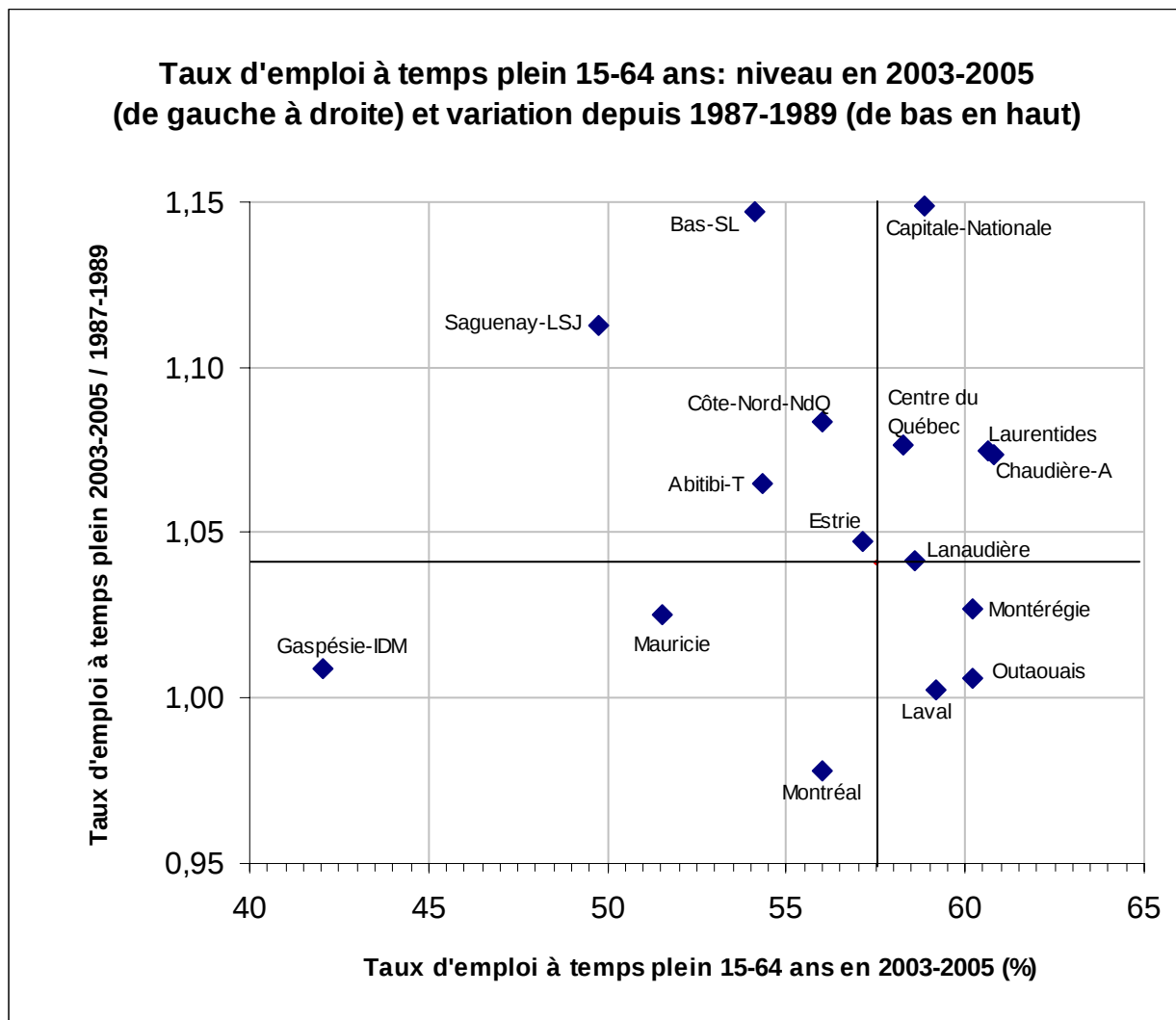
L'axe horizontal indique donc le taux d'emploi à temps plein moyen entre 2003 et 2005 pour chacune des régions. La ligne verticale correspond au taux d'emploi à temps plein moyen pour l'ensemble du Québec au cours de la même période. Les régions situées à droite de cette ligne avaient un taux d'emploi à temps plein supérieur à celui de l'ensemble du Québec ces dernières années, tandis que celles situées à gauche avaient un taux inférieur. Les régions les plus à droite, Chaudière-Appalaches et Lanaudière, avait le taux d'emploi à temps plein le plus élevé, tandis que la plus à gauche, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, avait, de loin, le plus faible. On remarquera par ailleurs que la grande majorité des régions centrales et périphériques à Montréal ont un taux d'emploi à temps plein supérieur à celui du Québec, tandis que Montréal et les régions ressources ont un taux inférieur.

Le graphique 5 montre également, sur l'axe vertical, la croissance du taux d'emploi à temps plein dans chacune des régions entre la fin des années 1980 et les dernières années. La ligne horizontale correspond à la progression enregistrée dans l'ensemble du Québec au cours de cette période. Les régions situées en haut de cette ligne ont donc vu leur taux d'emploi progresser plus rapidement que la moyenne, tandis que celles situées en dessous ont connu une progression

² Nous présentons en fait les données pour 15 régions individuelles et deux régions regroupées, soit la Côte-Nord et le Nord-du Québec, puisque des données distinctes ne sont pas disponibles pour ces deux dernières régions.

moins rapide. Les régions les plus hautes (Bas-St-Laurent, Capitale-Nationale et Saguenay–Lac-St-Jean) sont donc celles où le taux d'emploi à temps plein a le plus augmenté, tandis que les plus basses sont celles où il a le moins augmenté (Laval, Outaouais et Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine) ou, dans le seul cas de Montréal, diminué.

Graphique 5



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

À partir de ce même graphique, on peut dégager un certain nombre de profils régionaux en fonction de leur situation et de leur évolution par rapport au Québec :

- ❖ Les régions situées en haut et à droite du graphique avaient à la fois un taux d'emploi à temps plein plus élevé et enregistré une progression plus rapide que l'ensemble du Québec. La Capitale-Nationale est, dans ce cas, la région qui ressort de la façon la plus

marquée, mais deux autres régions centrales (Chaudière-Appalaches et Centre-du-Québec) ainsi que les Laurentides sont aussi dans cette situation.

- ❖ Les régions en haut et à gauche avaient quant à elles un taux d'emploi à temps plein plus faible que la moyenne, tout en ayant fait davantage de progrès en une quinzaine d'années. On retrouve dans cette situation cinq des sept régions ressources³, et c'est dans le Bas-St-Laurent et au Saguenay-Lac-St-Jean que l'écart à la hausse par rapport à l'évolution québécoise a été le plus marqué.
- ❖ Les régions en bas et à droite, soit les deux régions les plus proches de Montréal (Laval et la Montérégie) et celle de l'Outaouais, avaient quant à elles des taux d'emploi à temps plein supérieurs à la moyenne, mais ont vu leur avance sur le Québec diminuer par rapport à la fin des années 1980, puisque leur taux d'emploi à temps plein a progressé moins rapidement que la moyenne.
- ❖ Finalement, les régions situées en bas et à gauche du graphique avaient à la fois un taux d'emploi à temps plein plus faible qu'au Québec entre 2003 et 2005, et enregistré une progression plus lente (Mauricie, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine) ou un recul (Montréal) par rapport à la fin des années 1980. La situation extrême de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, par rapport à toutes les autres régions, est digne de mention. On peut souligner également, compte tenu de son poids démographique et de son rôle central dans l'économie du Québec, la détérioration de la situation relative de Montréal dont le taux d'emploi à temps plein, qui était supérieur à la moyenne à la fin des années 1980, est devenu inférieur suite à la baisse observée depuis.

Niveau et évolution du taux de chômage dans les régions entre la fin des années 1980 et les dernières années

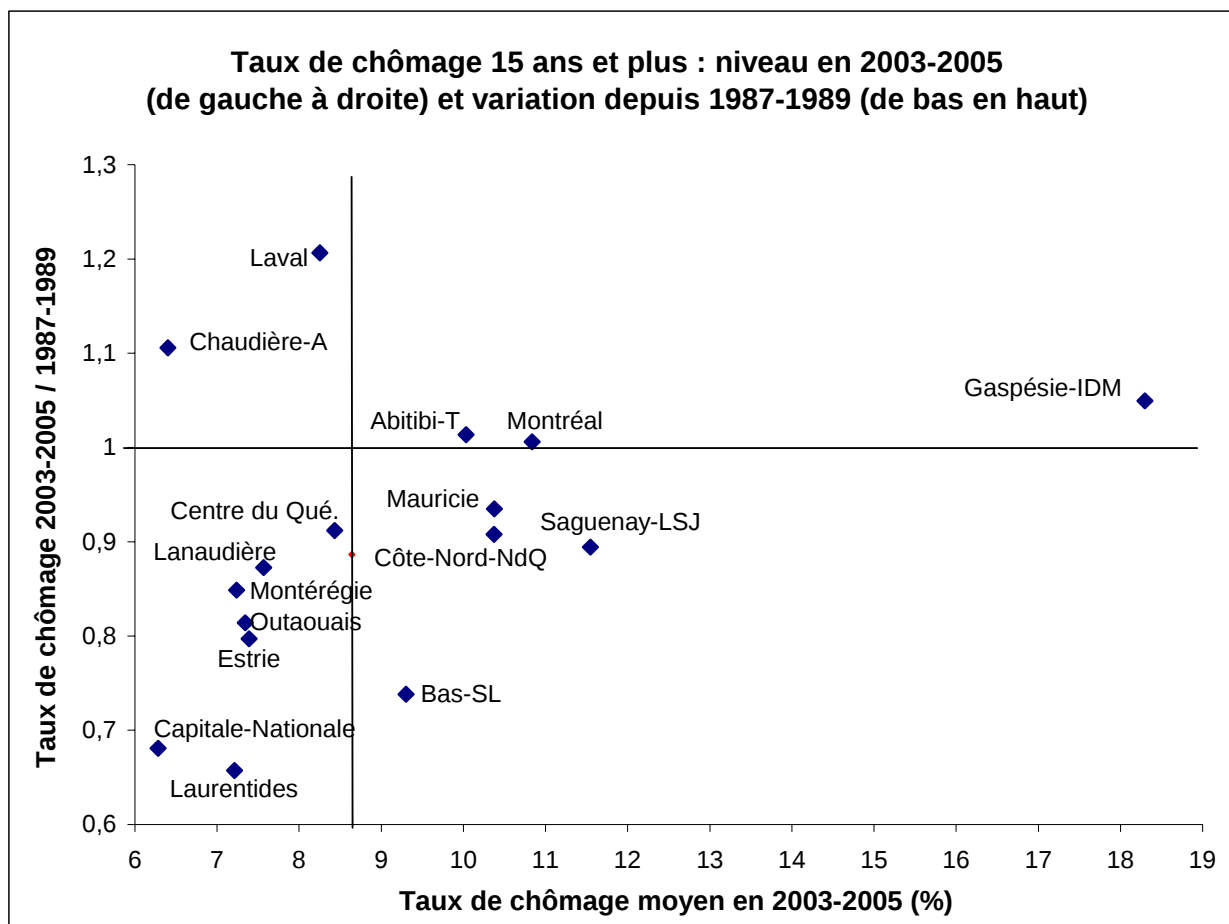
Toutes les régions avaient ces dernières années un taux de chômage inférieur à celui qu'elles avaient au début du dernier cycle de croissance (1996), et l'écart à la baisse était important dans la majorité des cas. Le taux de chômage demeurerait toutefois, dans quelques cas, plus élevé qu'au sommet du cycle précédent (fin des années 1980).

Le graphique 6 indique à ce propos, sur l'axe horizontal, le taux de chômage moyen pour la période 2003-2005. La ligne verticale représente le taux de chômage moyen pour l'ensemble du Québec au cours de cette période (8,6 %). Tout d'abord, on constate que l'ensemble des régions ressources ainsi que l'île de Montréal affichent, comme pour le taux d'emploi, une situation moins favorable que l'ensemble du Québec. La Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine se démarque encore nettement avec le taux de chômage le plus élevé de la province. Pour leur part, les régions périphériques à Montréal ainsi que les régions centrales ont un taux de chômage qui est inférieur à celui de la province. Les régions de la Capitale-Nationale (6,3 %) et de Chaudières-Appalaches (6,4 %) sont celles qui avaient, en 2003-2005, le taux de chômage le plus faible.

³ Les données pour la Côte-Nord et le Nord-du-Québec ne sont pas disponibles séparément.

Le graphique 6 montre également, sur l'axe vertical, la variation du taux de chômage entre la fin des années 1980 et 2003-2005. Nous avons placé ici la ligne horizontale à 1, plutôt qu'à la moyenne provinciale qui se situe un peu plus bas, parce qu'un certain nombre de régions ont vu leur taux de chômage augmenter entre les périodes 1987-1989 et 2003-2005. Les régions au-dessus de cette ligne avaient donc ces dernières années un taux de chômage plus élevé qu'à la fin des années 1980, tandis que celles sous cette ligne avaient un taux plus faible qu'à cette époque. Ainsi, Laval et Chaudières-Appalaches sont les régions où le taux de chômage a le plus augmenté, tandis que les Laurentides et la Capitale-Nationale sont celles où il a le plus reculé.

Graphique 6



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Tout comme pour le taux d'emploi à temps plein, certaines conclusions se dégagent de ce graphique en fonction de la situation récente sur le plan du chômage et de son évolution depuis la fin des années 1980 :

- ❖ Les régions situées en haut et à droite du graphique avaient à la fois un taux de chômage élevé en 2003-2005 et qui est resté stable ou a un peu augmenté depuis la fin des années

1980. En plus d'afficher le taux de chômage le plus élevé de la province en 2003-2005, la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine a été confrontée à une légère hausse de ce dernier.

- ❖ Les régions en haut et à gauche avaient quant à elles un taux de chômage plus faible que la moyenne, mais plus élevé qu'à la fin des années 1980. On y retrouve Laval et la région de Chaudières-Appalaches.
- ❖ Les régions en bas et à droite, soit cinq des sept régions ressources⁴ affichaient un taux de chômage supérieur à celui de l'ensemble du Québec. Cependant, elles ont vu le chômage diminuer par rapport à la fin des années 1980. La diminution la plus importante s'est produite dans le Bas-Saint-Laurent.
- ❖ Finalement, les régions situées en bas et à gauche du graphique avaient à la fois un taux de chômage plus faible qu'au Québec entre 2003 et 2005, tout en ayant enregistré une diminution de ce dernier par rapport à la fin des années 1980. La majorité des régions centrales et des régions périphériques à Montréal étaient dans cette situation.

Secteurs d'activités et emploi régional

Il est difficile de juger de la qualité des emplois créés dans les régions en fonction du secteur d'activités, comme d'ailleurs de la profession et du niveau de scolarité, que nous examinerons un peu plus loin. En effet, l'évolution selon ces différentes dimensions dépend en bonne partie des structures industrielles et professionnelles qui, à la base, diffèrent d'une région à l'autre. Pour certaines régions, les emplois de qualité sont davantage dans les industries de production de biens, alors que pour d'autres, ils sont davantage dans les services dynamiques et pour d'autres encore, dans les services associés au secteur public. Quant aux secteurs tels que le commerce et la restauration, ils fournissent bien, en général, des emplois qui peuvent être considérés de qualité relativement faible, mais ils fournissent aussi ces emplois à un grand nombre de personnes faiblement qualifiées (et d'étudiants) qui n'en auraient pas autrement.

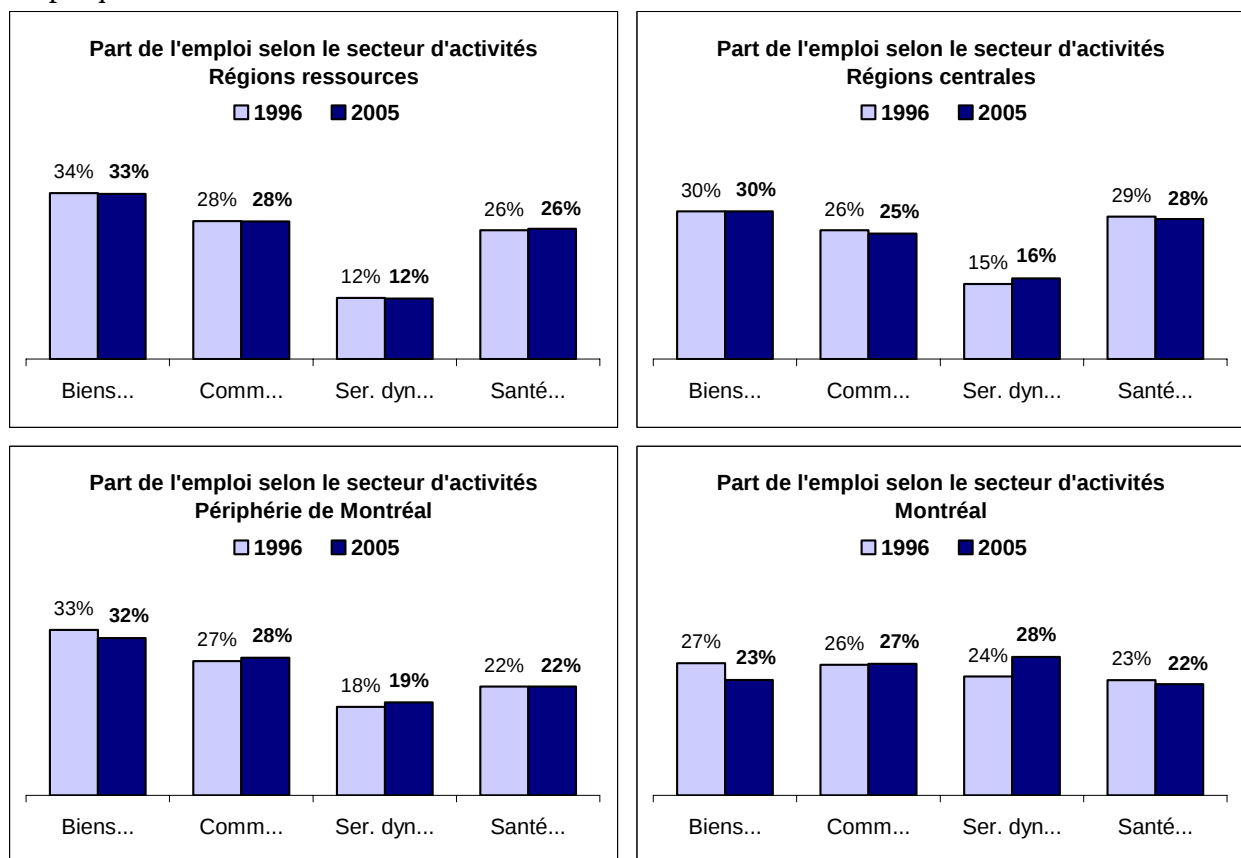
Ainsi, bien qu'en examinant ici certains traits de l'évolution industrielle dans les grands blocs régionaux, nous considérons que les indicateurs globaux tels que le taux d'emploi à temps plein ou les salaires, que nous examinons plus loin, fournissent de meilleures indications de la qualité des emplois. En effet, lorsque ceux-ci sont élevés et/ou augmentent, la question de savoir quels secteurs et professions en sont à l'origine nous apparaît, sur le plan du jugement que l'on peut porter sur la qualité des emplois, secondaire.

Le graphique 7 montre la structure industrielle par grand groupe d'industries et dans les quatre grands blocs régionaux en 1996 et en 2005. La production de biens (primaire, construction, services publics et manufacturier) et les transports occupent une proportion de l'emploi plus élevée que la moyenne dans les régions ressources et périphériques à Montréal, alors que la

⁴ Comme nous l'avons déjà indiqué, les données pour la Côte-Nord et le Nord-du-Québec ne sont pas disponibles séparément.

proportion la plus faible se trouve sur l'île de Montréal. Les régions ressources et centrales ont par ailleurs une plus faible proportion d'emplois dans les services dynamiques (finance, assurances et immobilier; services professionnels, scientifiques et techniques; services aux entreprises; information, culture et loisirs), et une proportion plus élevée dans la santé, l'enseignement et l'administration publique, lorsque comparées à Montréal et à sa périphérie. L'île de Montréal se distingue par sa forte proportion d'emplois dans les services dynamiques. Les structures industrielles ont en général peu bougé entre 1996 et 2005 (la période est courte). Les mouvements les plus importants ont eu lieu à Montréal, où une baisse dans la production de biens et le transport a été compensée par une hausse équivalente dans les services dynamiques.

Graphique 7



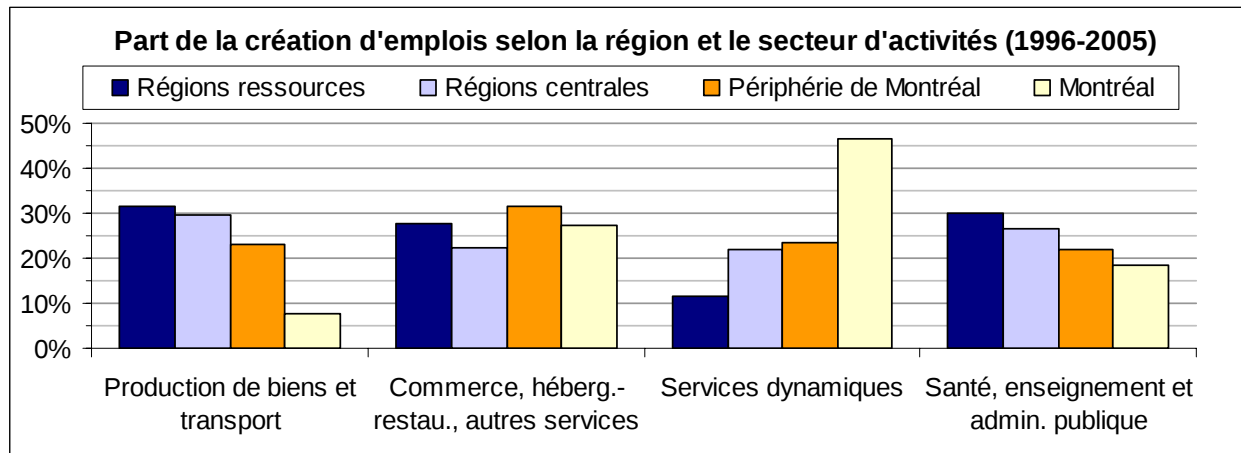
Secteurs (de gauche à droite) : production de biens et transport; commerce, hébergement et restauration et autres services; services dynamiques; santé, enseignement et administration publique.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Entre 1996 et 2005 (graphique 8), la production de biens et les transports, ainsi que la santé, l'enseignement et l'administration publique, sont les secteurs qui ont le plus contribué à la création d'emplois dans les régions ressources et centrales. Les régions périphériques à Montréal sont celles où la création d'emplois était répartie de la façon la plus égale entre les quatre grands secteurs, bien qu'elles sont aussi celles où le commerce, l'hébergement et la restauration et les autres services ont pris la plus grande place. Montréal est par ailleurs, de loin, la région où la production de biens a pris la plus petite place et les services dynamiques, la plus grande. À

l'opposé, dans les régions ressources, où la présence de ces industries est la plus faible, les services dynamiques ont très peu contribué à la création d'emplois.

Graphique 8



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

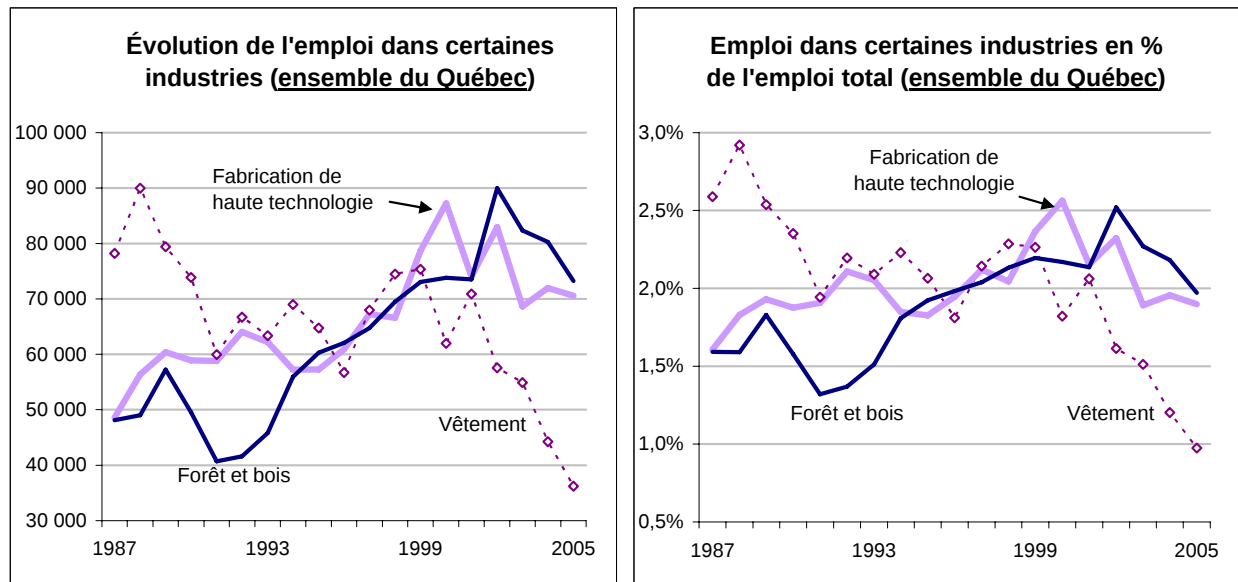
Il est par ailleurs difficile de quantifier l'impact des difficultés récentes de l'industrie du bois sur la situation globale des régions ressources, laquelle, jusqu'à maintenant et dans l'ensemble, semble s'être améliorée sensiblement depuis la fin des années 1980. Nous analysons à ce sujet, en annexe, l'évolution des grands indicateurs du marché du travail dans les régions au cours des derniers mois. Quant aux données par industrie, l'année 2005 est la dernière disponible pour le moment.

Si les difficultés récentes de l'industrie du bois ont été largement documentées, la croissance formidable de cette industrie du début des années 1990 au début des années 2000 l'a peut-être moins été. L'industrie du bois est en effet l'une de celles où l'emploi a le plus augmenté, doublé en fait, au cours de cette période, alors qu'elle était stimulée par l'entrée en vigueur de l'ALENA et le très bas niveau du dollar canadien. L'emploi dans ce secteur a toutefois reculé chaque année entre 2003 et 2005, à la suite du conflit du bois d'œuvre, et affichera vraisemblablement une quatrième baisse consécutive lorsque les données de 2006 seront publiées.

La part de l'ensemble des emplois que compte le Québec et qui sont concentrés dans l'industrie du bois a aussi doublé entre le creux de 1991 et le sommet de 2003, et demeurerait plus élevée que par le passé en 2005, malgré trois reculs successifs. Il est difficile de prévoir où s'arrêtera la baisse de l'emploi, mais il n'est pas certain qu'elle prendra l'ampleur de ce qui s'est produit dans le vêtement ces dernières années, parce que le Québec dispose d'un avantage comparatif dans le bois, lié à sa forte dotation en ressources naturelles, qu'il n'a pas dans le vêtement, où les bas salaires constituent de loin le principal facteur de compétition à l'échelle mondiale. On doit également considérer, dans le cas du bois, que le conflit canado-américain a été réglé et que des compensations ont bien été obtenues, même si elles n'étaient pas à la hauteur souhaitée. Ces facteurs et le fait que le gros de la hausse du dollar canadien est maintenant derrière nous

pourraient bien compenser, à tout le moins partiellement, la baisse de la demande liée au repli du secteur de la construction aux États-Unis. De plus, les mises en chantier recommenceront bien à augmenter, un jour ou l'autre, chez nos voisins américains.

Graphique 9



Fabrication de haute technologie : produits pharmaceutiques, aéronautiques, informatiques et électroniques.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

S'il est difficile, pour l'instant, de juger de l'impact des pertes d'emplois dans le secteur du bois dans les régions ressources, on peut voir plus facilement celui des reculs du vêtement et des industries de haute technologie sur le marché du travail de Montréal et des régions avoisinantes⁵, en bonne partie parce que ces reculs se sont produits plus tôt, soit au tournant du millénaire. En fait, les reculs relatifs de Montréal et de certaines régions périphériques, que nous avons notamment constatés pour le taux d'emploi, ont pris cours en bonne partie après 2000. Dans le cas spécifique de la région de Montréal, celle-ci est tombée davantage que la moyenne lors de la récession de 1990, mais a repris son envol au même rythme que les autres dans la deuxième moitié de cette décennie. La chute des industries de haute technologie a probablement été l'élément déclencheur qui a stoppé la progression du taux d'emploi de Montréal (comme celui de sa périphérie) au début du millénaire, alors qu'il continuait de progresser à bon rythme dans les régions ressources et centrales.

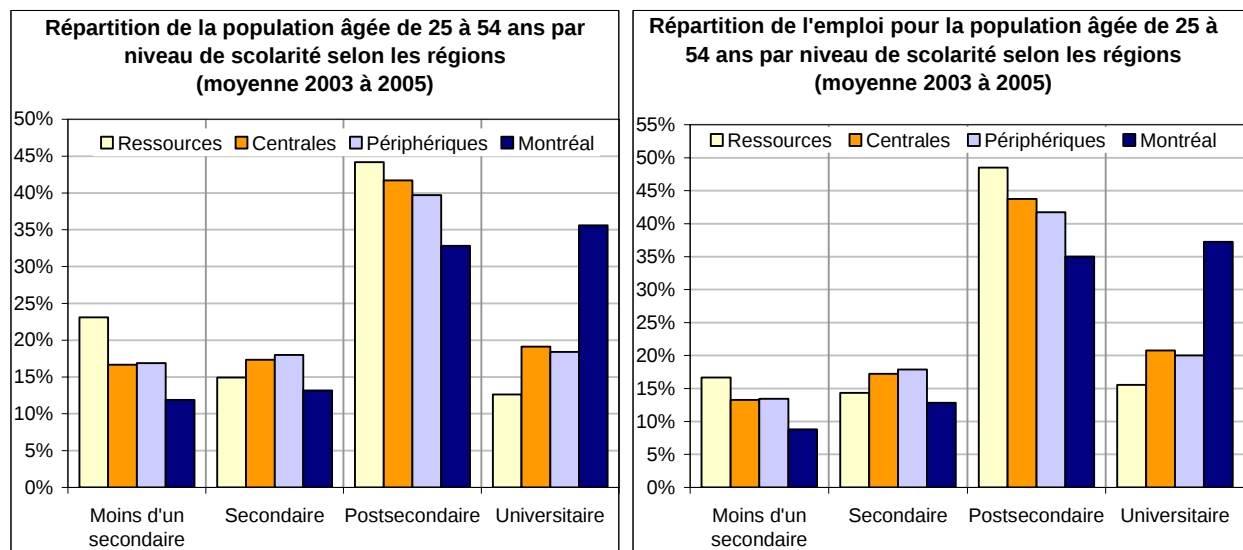
⁵ Laval et la Montérégie ont des taux d'emploi supérieurs à la moyenne mais ont perdu, comme on l'a vu, une partie de leur avance au cours des dernières années. On peut en dire autant de la région de l'Outaouais, qui fait aussi partie des régions les plus touchées par la débandade de la haute technologie au tournant du millénaire.

Scolarité et professions

Outre la structure industrielle, la création d'emplois dans une région est également tributaire du profil régional des qualifications de sa main-d'œuvre. À cet égard, près d'une personne sur quatre (23,1 %) âgée entre 25 et 54 ans avait ces dernières années une scolarité inférieure au diplôme secondaire dans les régions ressources, alors que cette proportion se situait à un peu plus de une sur dix (11,9 %) sur l'île de Montréal. À l'autre bout du spectre, l'île de Montréal se caractérise par une forte concentration de personnes ayant un diplôme universitaire (35,6 %), tandis que ce ratio est trois fois moindre dans les régions ressources (12,6 %). Toutefois, à défaut d'afficher une proportion élevée de diplômés universitaires, les régions ressources regroupent la plus forte concentration de personnes ayant un diplôme postsecondaire (formation professionnelle et collégiale et certificat universitaire).

Comme on peut le constater au graphique 10, la répartition de l'emploi selon le niveau de scolarité est le reflet du portrait des qualifications de la population d'une région. Les individus n'ayant pas de diplôme secondaire occupent une proportion plus grande des emplois dans les régions ressources comparativement à Montréal et celles relativement plus scolarisées occupent un pourcentage plus élevé des emplois sur l'île de Montréal.

Graphique 10



NOTE : Bien que les régions que nous avons regroupées partagent plusieurs caractéristiques, notamment quant à l'état de leurs marchés du travail, la scolarité est l'une des caractéristiques qui varie à l'intérieur de chaque groupe. La scolarité est par exemple plus élevée au Saguenay-Lac-St-Jean et en Mauricie que dans les autres régions ressources. Elle l'est plus également dans la Capitale-Nationale et l'Outaouais que dans les autres régions centrales, et plus à Laval et en Montérégie que dans les Laurentides et Lanaudière.

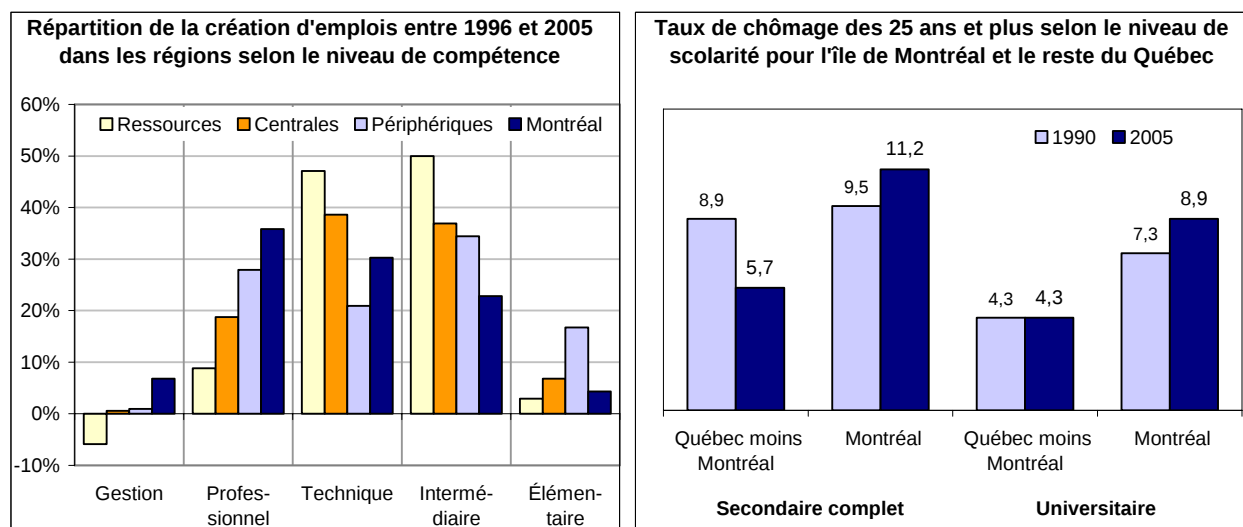
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Depuis 1996, on observe une augmentation de l'emploi tant pour les professions hautement qualifiées (emplois qui nécessitent un diplôme d'études collégiales techniques ou universitaires) que celles moins qualifiées. Cette réalité se reflète dans toutes les régions. Cependant, la

distribution de la création d'emplois dans les régions a épousé le profil des qualifications de la population de chacune d'entre elles. Ainsi, les emplois de niveau professionnel (qui nécessitent habituellement un diplôme universitaire) ont progressé plus rapidement dans la région de Montréal, qui affiche la plus forte dotation pour cette catégorie de personnel. Quant à elles, les régions ressources se distinguent par une forte récolte d'emplois pour le personnel de niveau technique (diplôme d'études collégiales ou de formation professionnelle) et intermédiaire (diplôme d'études secondaires).

Ces dernières années, la conjoncture économique a été profitable pour les personnes relativement peu qualifiées, à l'échelle du Québec, en partie parce que leur nombre est beaucoup plus faible que par le passé. La vigueur de la consommation et de la construction, ainsi que la hausse de la demande pour les matières premières auront permis, règle générale, à ces personnes d'améliorer leur position relativement aux travailleurs hautement qualifiés. Cependant, cette situation n'est pas vérifiée à Montréal. En effet, par rapport à 1990, on observe une hausse du taux de chômage dans cette région tant chez les personnes moins scolarisées que chez celles relativement plus qualifiées. Sur la période étudiée, le marché du travail montréalais n'aura donc pas été suffisamment vigoureux pour améliorer ou même maintenir la situation des uns comme des autres, alors que le contraire se produisait, dans l'ensemble, à l'extérieur de Montréal. Dans le cas des diplômés universitaires, la croissance des services dynamiques, même si elle a occupé une place prépondérante à Montréal, n'aura pas suffi à absorber la croissance encore plus forte du nombre de diplômés⁶. Parmi la population active de 25 ans et plus, le taux de chômage des diplômés universitaires était même sensiblement plus élevé chez les diplômés universitaires de Montréal en 2005 (8,9 %), qu'il l'était chez les diplômés du secondaire du reste de la province (5,7 %).

Graphique 11



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

⁶ Montréal abrite 40 % des diplômés universitaires de la province.

Niveau et évolution de la rémunération dans les régions

Dans l'analyse portant sur l'ensemble du Québec, nous avons vu que le salaire horaire des employés à temps plein avait augmenté en moyenne de 2,5 % par année entre 1997, date à partir de laquelle ces données ont commencé à être compilées, et 2005. L'inflation était de 2,1 % par année en moyenne au cours de cette période.

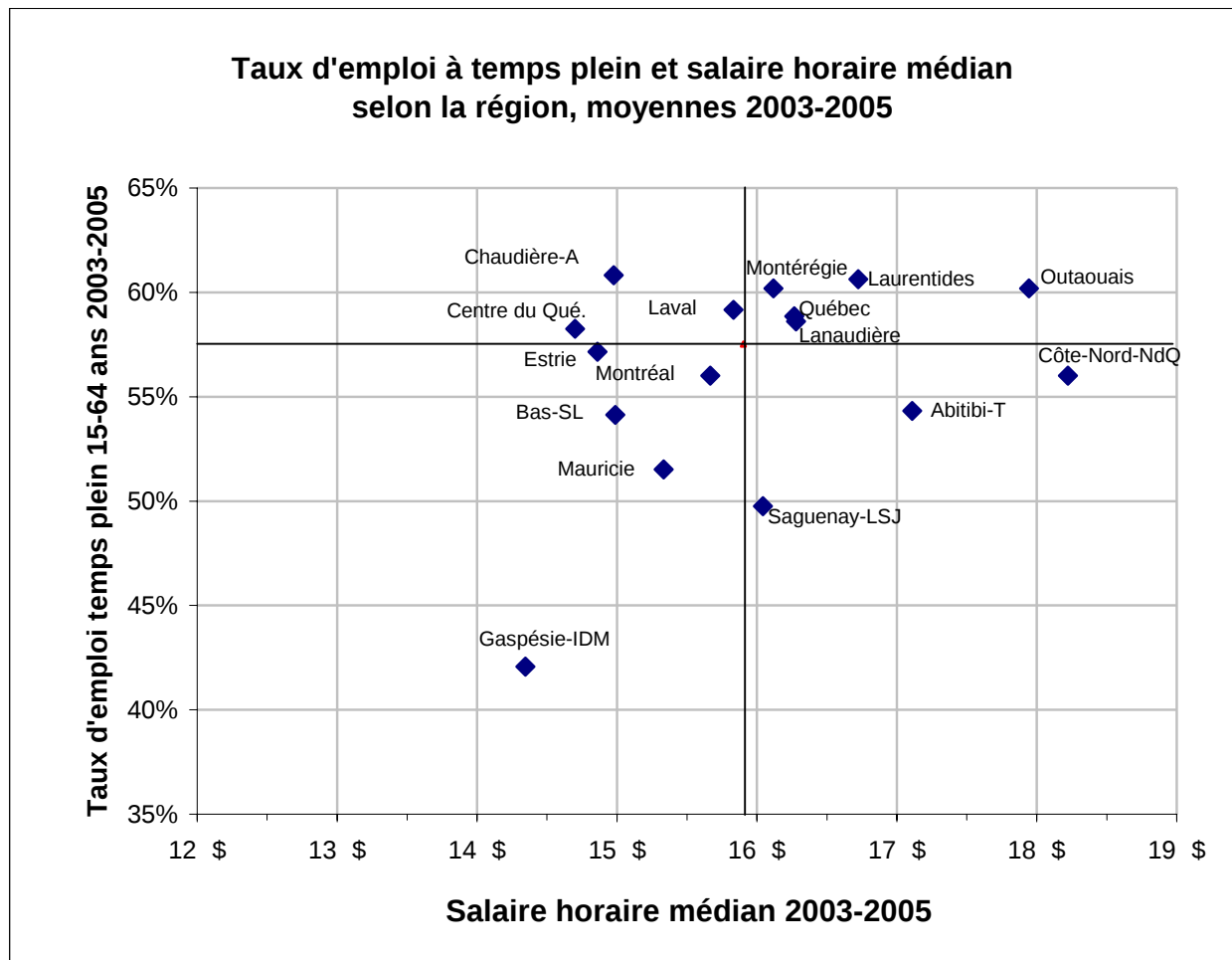
Les données sur le salaire horaire à temps plein n'étant pas disponibles au niveau régional au moment d'écrire ces lignes, nous avons opté de faire l'essentiel de l'analyse régionale sur la base du salaire horaire médian de l'ensemble des travailleurs, qui constitue à notre avis une meilleure alternative que le salaire moyen de l'ensemble des travailleurs, également disponible. Ce choix repose sur le fait que la médiane ne tient pas compte des valeurs extrêmes, valeurs qui se retrouvent dans le calcul de la moyenne. En effet, le salaire médian divise en deux parties égales la population en emploi, c'est-à-dire que la moitié de la population a un salaire inférieur ou égal au salaire médian et l'autre moitié a un salaire égal ou supérieur à ce dernier. Le salaire médian a augmenté moins rapidement dans l'ensemble du Québec que le salaire moyen des employés à temps plein entre 1997 et 2005, soit de 2,2 % par année et tout juste au-dessus de l'inflation (2,1 %)⁷.

Le graphique 12 présente, sur l'axe horizontal, la répartition des régions selon le salaire horaire médian (moyenne 2003-2005). Tel que représenté par la ligne verticale, le salaire horaire médian entre 2003 et 2005 au Québec s'est établi à 15,90 \$ l'heure. Les régions qui se trouvent à droite de cette frontière ont donc un salaire horaire médian supérieur à celui du Québec, tandis que celles qui se retrouvent à gauche de cette ligne affichent une rémunération horaire médiane inférieure à celle de l'ensemble de la province. Les régions les plus à droite sur ce graphique, à savoir la Côte-Nord et Nord-du-Québec et l'Outaouais, enregistrent les salaires les plus élevés, tandis que la plus à gauche, la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, ferme encore la marche avec le salaire médian le plus faible.

On retrouve également sur ce graphique (axe vertical) le taux d'emploi à temps plein pour chacune des régions. Le taux d'emploi à temps plein pour l'ensemble du Québec, représenté ici par la ligne horizontale, s'est établi à 57,5 % entre 2003 et 2005. Comme nous l'avons déjà vu, les régions périphériques à Montréal tout comme les régions centrales affichent un taux d'emploi à temps plein supérieur à celui du Québec, tandis que les régions ressources et l'île de Montréal ont un taux plus faible.

⁷ Il s'agit plus précisément de la croissance du salaire médian entre la période 1997-1999 et la période 2000-2003. Le chiffre correspondant pour le salaire horaire moyen à temps plein est de 2,6 %.

Graphique 12



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

La comparaison entre le taux d'emploi à temps plein et le salaire horaire médian, aux niveaux où ils se situaient récemment (2003-2005), nous amène à dégager certains constats régionaux :

- ❖ Les régions situées en haut et à droite du graphique avaient à la fois un taux d'emploi à temps plein et une rémunération horaire médiane supérieurs aux moyennes provinciales en 2003-2005. C'est le cas des deux régions centrales où l'administration publique est fortement représentée (Capitale-Nationale et Outaouais), ainsi que de trois des quatre régions périphériques à l'île de Montréal (Laval étant un peu à l'extérieur de cette zone).
- ❖ Les régions en haut et à gauche avaient quant à elles un salaire horaire médian inférieur à celui du Québec en 2003-2005, mais une proportion de la population qui occupe un emploi à temps plein supérieure pour cette même période. La région de Chaudières-Appalaches ainsi que le Centre-du-Québec étaient dans cette situation.

- ❖ Quant à elles, les régions situées en bas et à droite du graphique affichaient un taux d'emploi à temps plein inférieur à celui du Québec, mais un salaire horaire médian supérieur. Ce constat est particulièrement frappant pour la Côte-Nord et Nord-du-Québec ainsi que pour l'Abitibi-Témiscamingue
- ❖ Finalement, les régions en bas et à gauche, soit Montréal et trois des sept régions ressources (Bas-Saint-Laurent, Mauricie et Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine), affichaient une rémunération et un taux d'emploi à temps plein inférieurs à ceux du Québec. Notons encore une fois que la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine se démarque nettement pour chacun des deux aspects.

La variabilité de la rémunération réside, en partie, dans le fait que le tissu industriel est différent d'une région à l'autre. Cette question est d'autant plus frappante lorsque l'on compare certaines des régions ressources à Montréal, qui peut compter sur une plus grande diversité économique. En effet, la structure industrielle des régions ressources est surtout basée sur l'extraction et la première transformation des ressources naturelles. Or, certaines activités liées à l'exploitation des ressources naturelles, dont l'extraction minière, la première transformation des métaux et la fabrication de papier (sauf l'industrie du bois), sont parmi les plus productives de l'économie et par conséquent, offrent des salaires qui sont, règle générale, nettement supérieurs à la moyenne. Dès lors, il est moins étonnant de constater que la Côte-Nord et le Nord-du-Québec ainsi que l'Abitibi-Témiscamingue trônent au haut de la liste, bien qu'ayant une proportion de la population qui occupe un emploi à temps plein inférieure à celle du Québec.

Le tableau 1 indique, aux fins de comparaison, les données sur le salaire horaire médian, utilisées pour le graphique 12, les données sur le salaire horaire moyen (pour l'ensemble des travailleurs) et la proportion de travailleurs qui gagnaient 20 \$ et plus l'heure en 2003-2005.

Le classement obtenu pour le salaire moyen est semblable à celui obtenu pour le salaire médian. Montréal et Laval grimpent toutefois en haut de la moyenne provinciale lorsqu'il s'agit de salaire moyen et la Montérégie voit également son rang augmenter (vraisemblablement, dans ces trois cas, à cause de l'extrémité supérieure de la distribution). Le Saguenay-Lac-St-Jean passe pour sa part d'un cran au-dessus de la moyenne (pour le salaire médian) à un cran au-dessous (pour le salaire moyen). La baisse la plus importante, au classement, implique toutefois la région de Lanaudière, qui passe de quatre rangs au-dessus de la médiane québécoise, pour le salaire médian, à deux rangs en dessous, dans le cas du salaire moyen. Cet écart pourrait refléter une plus grande rareté de salaires très élevés et une distribution plus égale des salaires dans cette région.

En plus d'afficher une rémunération horaire médiane supérieure à celle de l'ensemble du Québec, certaines régions, dont celles qui ont des activités axées sur l'extraction et la première transformation des métaux (Côte-Nord et Nord-du-Québec, Abitibi-Témiscamingue et Saguenay—Lac-Saint-Jean), ont une proportion élevée de travailleurs qui gagnent plus de 20 \$ l'heure. Les régions périphériques à l'île de Montréal tout comme celles abritant les

administrations publiques se démarquent également avec une proportion de salariés rémunérés à 20 \$ l'heure et plus qui est supérieure à celle de la province.

Même si elles détiennent un taux d'emploi à temps plein supérieur ou similaire à celui du Québec, les régions centrales de Chaudières-Appalaches, du Centre-du-Québec et de l'Estrie enregistrent les plus faibles proportions de travailleurs gagnant 20 \$ et plus l'heure. Ces trois régions centrales ont pourtant une importante base manufacturière, mais celle-ci est en bonne partie spécialisée dans des activités où la valeur ajoutée est relativement faible.

Tableau 1

Salaire horaire médian, salaire horaire moyen et proportion de travailleurs qui gagnent 20\$ et plus l'heure selon la région (moyenne 2003-2005)

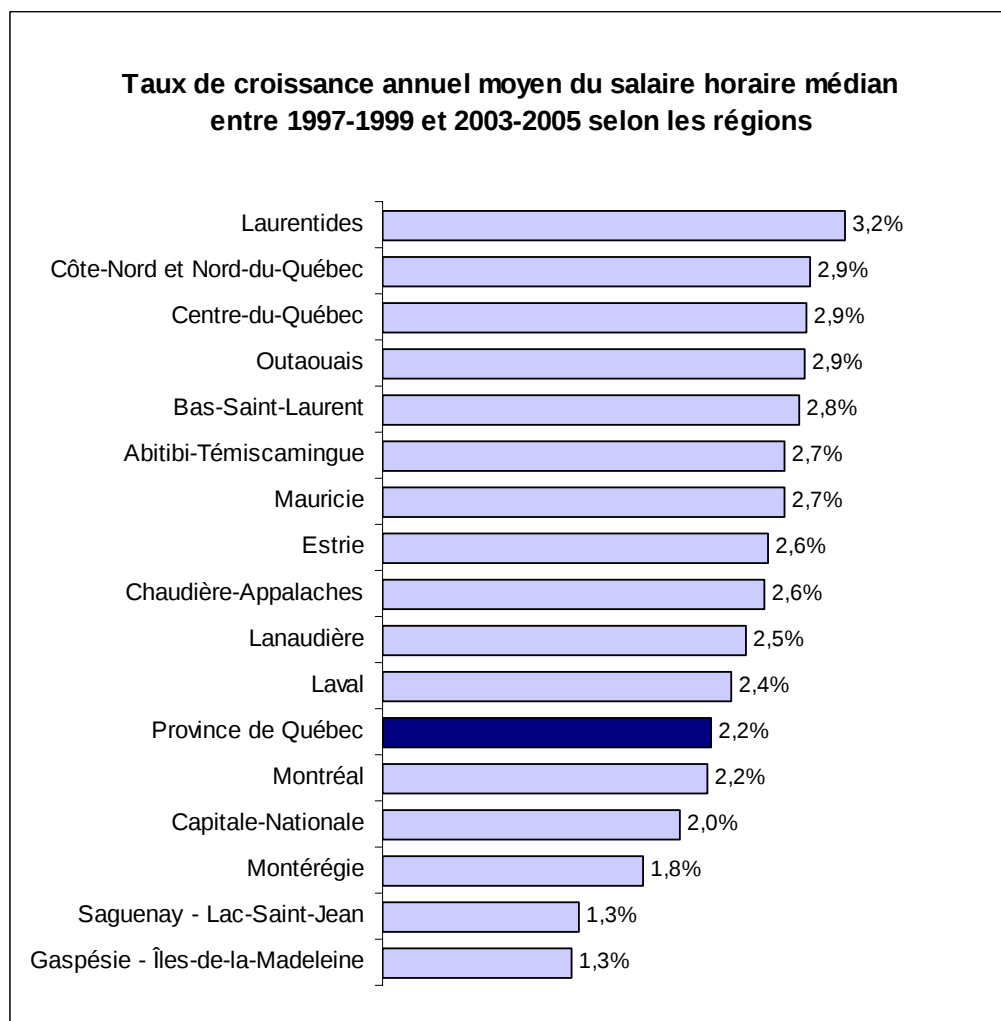
Salaires horaires médian		Salaires horaires moyen		20 \$ et plus l'heure	
Côte-N et NDQ	18,22 \$	Outaouais	19,71 \$	Côte-N et NDQ	44,9%
Outaouais	17,94 \$	Côte-N et NDQ	19,21 \$	Outaouais	42,9%
Abitibi-T	17,11 \$	Laurentides	18,47 \$	Laurentides	36,7%
Laurentides	16,72 \$	Abitibi-T	18,33 \$	Abitibi-T	36,0%
Lanaudière	16,28 \$	Montréal	18,32 \$	Montréal	35,3%
Québec	16,27 \$	Québec	18,23 \$	Québec	35,2%
Montréal	16,12 \$	Montréal	18,12 \$	Saguenay-LSJ	35,1%
Saguenay-LSJ	16,04 \$	Laval	18,08 \$	Laval	34,5%
TOTAL QUÉ.	15,90 \$	TOTAL QUÉ.	17,96 \$	Lanaudière	34,3%
Laval	15,83 \$	Saguenay-LSJ	17,95 \$	TOTAL QUÉ.	33,7%
Montréal	15,67 \$	Lanaudière	17,80 \$	Montréal	33,3%
Mauricie	15,33 \$	Mauricie	17,07 \$	Mauricie	32,5%
Bas-St-Laurent	14,99 \$	Chaudière-A	16,50 \$	Gaspésie-IDM	27,7%
Chaudière-A	14,98 \$	Bas-St-Laurent	16,41 \$	Bas-St-Laurent	27,1%
Estrie	14,86 \$	Estrie	16,37 \$	Chaudière-A	26,0%
Centre-du-Qué.	14,70 \$	Gaspésie-IDM	16,30 \$	Estrie	25,0%
Gaspésie-IDM	14,35 \$	Centre-du-Qué.	16,12 \$	Centre-du-Qué.	24,8%

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Le graphique 13 montre l'évolution du salaire horaire médian entre 1997-1999 et 2003-2005 au Québec et dans chacune des régions. On peut voir que la rémunération a progressé dans toutes les régions du Québec. Sur les 17 régions, treize ont connu une augmentation supérieure à la médiane québécoise (2,2 % par année), ou égale dans le cas de Montréal. Ces treize régions ont donc, également, vu le salaire médian augmenter plus rapidement que l'inflation, qui s'est située à 2,1 % pour la période. En tête de peloton figurent les Laurentides (3,2 %) ainsi que la Côte-Nord et Nord-du-Québec, le Centre-du-Québec et l'Outaouais, qui ont chacune vu le salaire horaire médian progresser de 2,9 % au cours de la période.

Quatre régions ont, au contraire, vu le salaire médian augmenter moins rapidement que l'ensemble du Québec et que l'inflation entre 1997-1999 et 2003-2005. Un peu moins dans le cas de la Capitale-Nationale (2,0 %) et la Montérégie (1,8 %), mais l'écart était plus prononcé au Saguenay—Lac-Saint-Jean et en Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, où l'augmentation ne s'est chiffrée en moyenne qu'à 1,3 % par année. Le salaire horaire médian au Saguenay—Lac-Saint-Jean dépassait toujours la médiane québécoise ces dernières années, mais de peu, comme nous l'avons vu au tableau 1, alors que l'écart était beaucoup plus grand en 1997-1999. Le Saguenay—Lac-Saint-Jean avait alors, après la Côte-Nord et Nord-du-Québec et l'Outaouais, mais devant l'Abitibi-Témiscamingue, le troisième salaire médian le plus élevé de la province. La faible augmentation des dernières années lui aura donc fait perdre l'essentiel de son avance en la matière. Quant à la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, le rang qu'elle occupe ici, pour la croissance des salaires, ne diffère malheureusement pas beaucoup de celui qu'elle occupe, depuis longtemps, pour la plupart des indicateurs du marché du travail que nous venons d'examiner.

Graphique 13



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Conclusion

Dans cette étude, nous avons appliqué aux régions du Québec l'analyse de la qualité des emplois créés au cours du cycle de croissance qui a débuté après 1996 et pour lequel la dernière année de données complètes est 2005. Dans l'étude réalisée précédemment au niveau de l'ensemble du Québec, nous avons montré que ce cycle de croissance, qui a porté les taux d'emploi et d'emploi à temps plein québécois à des niveaux records, et le taux de chômage à un creux de 30 ans, avait également été bénéfique au chapitre de la qualité des emplois créés, tout en reconnaissant que cette notion comporte et comportera toujours une part de subjectivité.

La principale question à laquelle cherchait à répondre ce document est la même que celle à laquelle cherchait à répondre l'analyse réalisée pour l'ensemble du Québec, à savoir : le dernier cycle de croissance, qui a été particulièrement favorable sur le plan de la quantité d'emplois créés, l'a-t-il été, également, sur le plan de leur qualité? La question de savoir si l'embellie du marché du travail, en termes de quantité d'emplois disponibles, se poursuit dans les régions, notamment à la suite des événements qui ont touché récemment l'industrie du bois, est une autre question que nous avons choisi, pour cette raison, de traiter en annexe.

On peut dire, dans un premier temps, que l'amélioration substantielle sur le plan de la quantité d'emplois disponibles, constatée au Québec depuis le creux de 1996, a profité à chacune des régions. Chaque région a en effet vu son taux de chômage diminuer et ses taux d'emploi et d'emploi à temps plein augmenter depuis 1996, et il s'agissait d'améliorations importantes dans la plupart des cas. Dans quelques régions, le taux de chômage était par contre plus élevé qu'au sommet du cycle précédent (fin des années 1980) ces dernières années et une seule région, Montréal, avait un taux d'emploi à temps plein plus faible qu'à cette époque.

De façon générale, on peut dire également que la qualité des emplois s'est améliorée dans la plupart des régions, comme au Québec, entre le milieu des années 1990 et les dernières années. En fait, les quelques régions qui ne se sont pas démarquées sur le plan de la qualité semblent, règle générale, être celles qui ne se sont pas non plus démarquées sous celui de la quantité. Ceci tend à suggérer que le dynamisme et la robustesse de l'économie sont les principaux gages de progrès de l'emploi, tant en quantité qu'en qualité. Un tel constat ne devrait pas surprendre.

Les facteurs que nous avons examinés pour évaluer la qualité des emplois au niveau régional sont essentiellement les mêmes que nous avons retenus au niveau provincial. Après un aperçu de l'évolution des grands indicateurs du marché du travail, nous avons examiné la part de l'emploi à temps plein et de l'emploi permanent dans la création d'emplois, les niveaux et l'évolution du taux d'emploi à temps plein et du taux de chômage, l'évolution de l'emploi dans les secteurs, dans les professions et selon la scolarité, ainsi que le niveau et l'évolution de la rémunération.

Certains de ces facteurs, comme l'industrie, la profession et la scolarité, sont difficiles à analyser sous l'angle de la qualité des emplois au niveau régional, parce que les structures diffèrent d'une région à l'autre. Le meilleur exemple à ce chapitre est celui de Montréal, où les services dynamiques et les postes de niveau professionnel ont pris une part beaucoup plus grande

qu'ailleurs dans la création d'emplois, mais pas suffisante pour absorber une quantité encore plus grande de diplômés universitaires, ce qui a contribué aux difficultés qu'a connues la région.

D'autres facteurs, comme le taux d'emploi à temps plein et la rémunération, nous ont semblé plus appropriés pour juger objectivement, dans la mesure où cela est possible bien entendu, de la qualité des emplois en région. En effet, lorsque le taux d'emploi à temps plein et la rémunération sont élevés et/ou augmentent, la question de savoir quels secteurs et professions en sont à l'origine nous semble, sur le plan du jugement que l'on peut porter sur la qualité des emplois, secondaire.

Par ailleurs, la disponibilité et la fiabilité des données ne sont pas de même niveau pour le Québec dans son ensemble et pour chacune de ses régions. Cette réalité nous a forcé à faire des choix au plan analytique, guidés par la recherche d'équilibre entre, d'une part, une information qui soit la plus détaillée et la plus à jour possible et qui, d'autre part, soit la plus fiable possible. Ces choix incluent notamment le regroupement des régions en quatre grands blocs, lorsque les données sont analysées année par année, ou impliquent le croisement de deux variables (ex. : région et industrie), et le regroupement d'années, en moyennes de trois ans, lorsque les données sont analysées région par région.

Les quatre grands blocs régionaux retenus pour l'analyse sur une base annuelle regroupent des régions qui, bien qu'ayant toutes leurs particularités, présentent un certain nombre de caractéristiques communes, notamment en ce qui concerne l'état et la structure de leur marché du travail. Ces quatre grands blocs et les régions qui les composent sont :

- ❖ **Régions ressources** : Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, Bas-Saint-Laurent, Saguenay—Lac-Saint-Jean, Abitibi-Témiscamingue, Mauricie, Côte-Nord et Nord-du-Québec;
- ❖ **Régions centrales** : Capitale-Nationale, Chaudières-Appalaches, Estrie, Outaouais et Centre-du-Québec;
- ❖ **Régions périphériques à Montréal** : Laval, Laurentides, Lanaudière et Montérégie;
- ❖ **Montréal** : la région économique de Montréal (île de Montréal) est retenue au même titre que les trois blocs précédents en raison de son poids démographique et économique.

L'analyse montre que, pour chacun de ces quatre grands blocs :

- ❖ **Les régions ressources** conservent les taux d'emploi et d'emploi à temps plein les plus faibles de la province, mais partagent avec les régions centrales les plus grands progrès en la matière entre le sommet des dernières années et le sommet précédent (fin des années 1980). C'est également dans ces régions que l'emploi à temps plein et l'emploi permanent ont constitué la plus grande partie des emplois créés entre la fin des années 1990 et 2005. Les salaires dépassent la moyenne dans la moitié des régions ressources, sont sous la moyenne dans l'autre, mais ont augmenté plus rapidement dans la majorité des cas.
- ❖ **Au sein du groupe des régions ressources**, le Bas-St-Laurent se démarque vers le haut avec des augmentations du taux d'emploi à temps plein et des salaires parmi les plus

importantes de la province. L'Abitibi-Témiscamingue et la Côte-Nord et Nord-du-Québec ont bien fait sur les deux plans et partagent avec l'Outaouais les salaires les plus élevés de la province. La Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine se démarque vers le bas en maintenant le dernier rang au Québec pour une majorité d'indicateurs, en ayant connu une des plus faibles augmentations du taux d'emploi à temps plein et la plus faible croissance des salaires, qui n'a pas suffi à couvrir l'inflation. La Mauricie a le deuxième résultat le moins éclatant (mais positif) des régions ressources pour le taux d'emploi à temps plein, mais a vu les salaires augmenter plus rapidement que la moyenne. Le Saguenay—Lac-Saint-Jean a vu les salaires augmenter moins rapidement que l'inflation, mais leur niveau demeure comparable à la moyenne provinciale. De plus la région a connu la troisième augmentation en importance du taux d'emploi à temps plein au Québec.

- ❖ **Les régions centrales** ont enregistré des progrès comparables à ceux des régions ressources en matière de taux d'emploi à temps plein, ce qui leur a permis de doubler les régions périphériques à Montréal au sommet du taux d'emploi à temps plein, et au creux s'agissant du taux de chômage. Trois des cinq régions centrales (Chaudières-Appalaches, Estrie, Centre-du-Québec) ont des salaires moyens parmi les plus bas du Québec, reflet d'une base manufacturière à valeur ajoutée relativement faible, mais ont par contre vu ces salaires augmenter davantage que la moyenne. La Capitale-Nationale a pour sa part enregistré une croissance des salaires inférieure à la moyenne et à l'inflation, mais conserve une avance à cet égard et a enregistré la plus forte augmentation du taux d'emploi à temps plein au Québec, avec le Bas-St-Laurent. Quant à l'Outaouais, son taux d'emploi à temps plein et ses salaires sont parmi les plus élevés au Québec. Le premier a progressé moins rapidement que la moyenne, mais les seconds, plus rapidement.
- ❖ **Les régions périphériques** à Montréal conservent les taux d'emploi parmi les plus élevés de la province, et les taux de chômage parmi les plus bas, mais ont vu leur taux d'emploi à temps plein augmenter un peu moins rapidement que la moyenne. Laval et la Montérégie, les deux régions les plus proches de Montréal, sont à l'origine de ce ralentissement bien relatif. Les deux conservent des taux d'emploi à temps plein parmi les plus élevés, des taux de chômage parmi les plus faibles et des salaires près de la moyenne. Les salaires ont par contre augmenté moins rapidement qu'au Québec et que l'inflation en Montérégie. Parmi les autres régions périphériques, Lanaudière a enregistré des progrès semblables à la moyenne provinciale tant au chapitre de la quantité que de la qualité des emplois, et les Laurentides ont fait nettement mieux que la moyenne dans les deux cas.
- ❖ **La région de Montréal** avait vu sa situation se détériorer davantage que la moyenne entre le sommet de la fin des années 1980 et le creux du milieu des années 1990. Elle a repris son envol comme les autres régions dans la deuxième moitié des années 1990, mais a vu cet envol stoppé au tournant du millénaire. La débandade de la haute technologie a probablement été l'élément déclencheur de ce dernier ralentissement, qui semble avoir aussi touché les régions avoisinantes de Laval et de la Montérégie et, pour un temps, celle de l'Outaouais. Montréal a aussi subi de plein fouet la très forte baisse de l'emploi dans l'industrie du vêtement.

- ❖ **Bien que sa situation était ces dernières années, comme celle de chaque région du Québec, meilleure qu'au creux des années 1990, Montréal** avait alors le troisième taux de chômage le plus élevé de la province, et abritait deux fois plus de chômeurs que les sept régions ressources réunies. Elle a aussi récolté une proportion inférieure à la moyenne d'emplois à temps plein et permanents depuis la fin des années 1990, et est la seule région qui avait un taux d'emploi à temps plein inférieur à celui du sommet précédent (fin des années 1980). Son taux d'emploi à temps plein est ainsi passé, depuis le sommet précédent, d'un des plus élevés à l'un des plus faibles. La place importante occupée par les services dynamiques et les professions hautement qualifiées dans la création d'emplois n'auront pas suffi à absorber une croissance encore plus importante d'universitaires, et les personnes relativement peu qualifiées n'ont pas non plus amélioré leur situation, contrairement à ce qui s'est passé en moyenne au Québec et dans le reste de la province. Le niveau et l'évolution des salaires à Montréal se situaient par ailleurs près de la moyenne.

La qualité aura donc suivi la quantité au chapitre de l'emploi, à quelques nuances près et dans la mesure où on peut l'établir objectivement, dans la grande majorité des régions du Québec au cours du dernier cycle de croissance. Les deux seules régions qui s'écartent clairement de ce diagnostic, Montréal et la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, sont celles qui ont le moins bien fait au chapitre de la quantité d'emplois créés, qui constitue vraisemblablement le préalable de leur qualité.

Il faut y regarder de beaucoup plus près pour trouver des zones d'ombres dans les autres régions au cours du dernier cycle de croissance. Les progrès quantitatifs ont moins d'éclat qu'ailleurs en Mauricie, mais les salaires ont augmenté rapidement. Les salaires n'ont pas couvert l'inflation au Saguenay—Lac-Saint-Jean, mais leur niveau reste dans la moyenne, et la région a connu la troisième augmentation en importance du taux d'emploi à temps plein au Québec. Un diagnostic semblable, en mieux, peut être fait pour la Capitale-Nationale. Les deux régions voisines de Montréal ont perdu du terrain par rapport à l'ensemble, mais conservent parmi les meilleures positions de la province. Les salaires sont relativement faibles dans certaines régions centrales, mais ils ont augmenté rapidement.

En ce qui concerne finalement la question, traitée en annexe, de savoir si l'embellie du marché du travail, en termes de quantité d'emplois disponibles, se poursuit dans les régions, notamment à la suite des événements qui ont touché récemment l'industrie du bois, nous avons bien observé un retournement à partir de juin 2006, qui suggère une évolution plus favorable à Montréal et moins favorable dans les régions ressources. Ce retournement semble plausible, malgré la faible fiabilité des données mensuelles, mais il est très récent, et loin d'effacer, pour le moment, les progrès importants du bloc des régions ressources ces dernières années, et le recul relatif de Montréal. Quant à la suite des choses, l'évolution de la conjoncture américaine, qui est en ce moment incertaine, risque à notre avis d'être, pour l'année qui vient, le principal déterminant de l'état du marché du travail des uns comme des autres.

ANNEXE

ÉVOLUTION DU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LES RÉGIONS EN 2006

Nous examinons ici les données du marché du travail dans les grands blocs régionaux jusqu'en octobre 2006, dernier mois pour lequel elles sont disponibles. D'emblée, en raison de leur faible fiabilité, les données mensuelles sur le marché du travail régional ne sont pas publiées telles quelles par Statistique Canada, mais plutôt sous la forme de moyennes de trois mois. Les données de chaque mois correspondent ainsi à la moyenne du mois courant et des deux précédents.

Dans un premier temps, nous avons construit, à partir de ces moyennes de trois mois, de nouvelles moyennes couvrant les neuf premiers mois de chaque année, soit de janvier à septembre. Le résultat de cet exercice est présenté au graphique A-1, où l'on trouve l'évolution du taux de chômage, du nombre de chômeurs, du taux d'emploi et du taux d'emploi à temps plein pour les quatre grands blocs régionaux définis au début du document, et pour les neuf premiers mois de chaque année entre 1987 et 2006. Si la situation ne change pas radicalement au cours des trois derniers mois de 2006, le résultat de l'exercice devrait être assez semblable à celui des moyennes annuelles qui seront publiées par Statistique Canada au début de 2007.

Nous avons ensuite examiné, au graphique A-2, la variation du taux de chômage par rapport à l'année précédente à chaque mois entre octobre 2004 et octobre 2006. Le résultat de cet exercice devrait en principe nous donner une meilleure idée des développements récents, mais ce résultat peut aussi être moins fiable que le précédent, puisqu'il porte en fait sur des moyennes de trois mois, plutôt que neuf au graphique A-1, et douze dans le cas des données annuelles que nous avons retenues pour l'examen des quatre blocs régionaux dans le document principal.

La comparaison des moyennes des neuf premiers mois de 2006 à ceux de 2005, au graphique A-1, n'indique pas de changement de tendance important par rapport à ce qui est décrit dans le document principal. Les régions centrales poursuivent leur percée et ravissent le premier rang aux régions périphériques à Montréal. Le taux de chômage des régions ressources, prises ensemble, passe sous celui de Montréal qui augmente un peu. Le taux d'emploi à temps plein fait une pause dans les régions ressources mais diminue à Montréal. Nous voyons par ailleurs clairement que l'élan de Montréal et des régions périphériques s'est brisé au tournant du millénaire, et que ces régions ne semblent pas s'en être encore totalement remises.

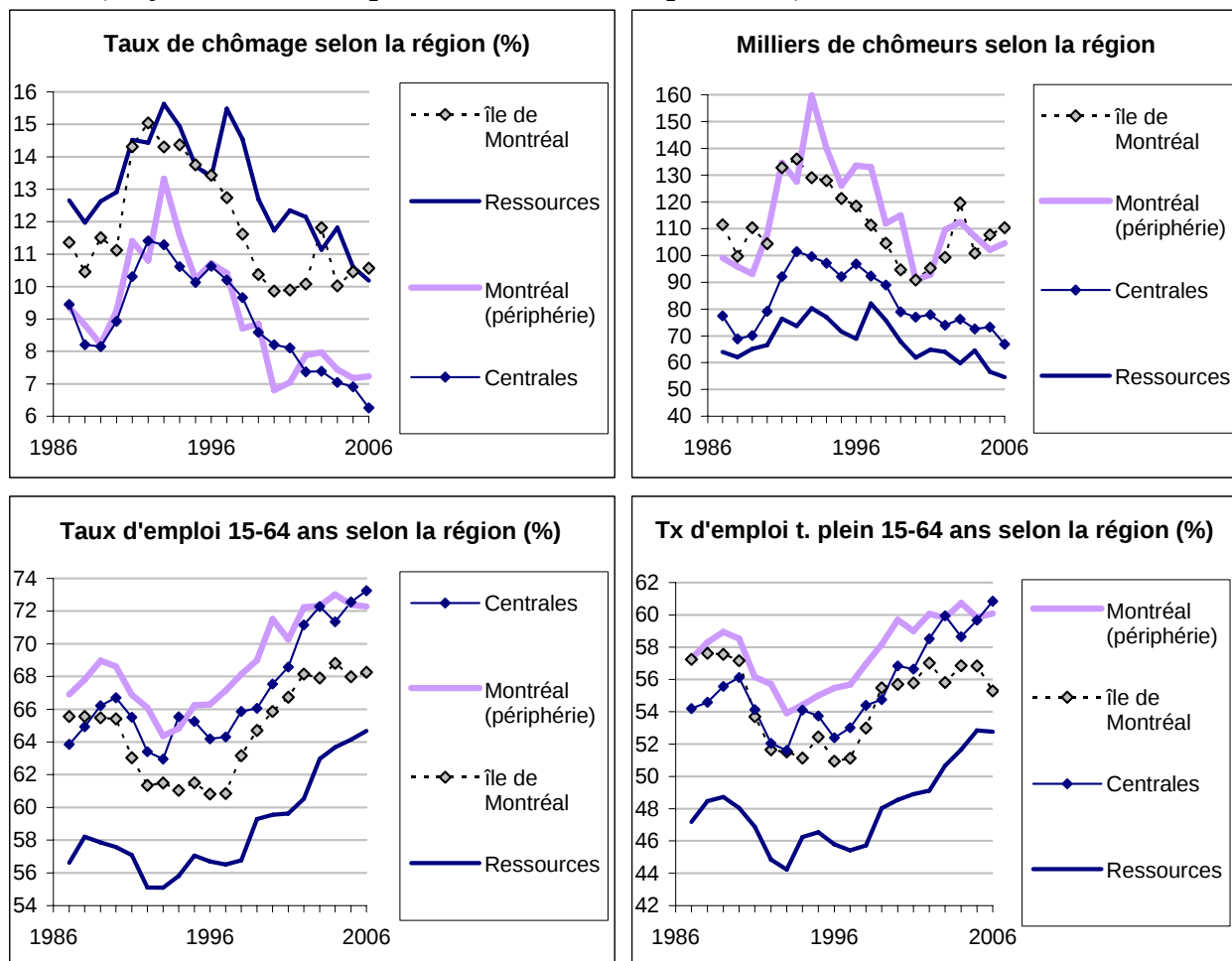
Les données mensuelles indiquent par contre, au graphique A-2, que le vent pourrait avoir récemment tourné à Montréal et dans les régions ressources. Jusqu'en mai 2006, le taux de chômage était depuis longtemps plus élevé à chaque mois que douze mois auparavant à Montréal, et plus faible dans les régions ressources. À partir de juin 2006, la tendance du chômage se retourne à la baisse à Montréal. Ce retournement semble plausible, dans la mesure où les données de Statistique Canada suggèrent également une reprise du marché du travail des universitaires et un secteur des services particulièrement robuste jusqu'ici en 2006. Au même moment, à partir de juin 2006, la tendance du chômage se retourne par ailleurs à la hausse dans les régions ressources, ce qui est également vraisemblable puisque la période correspond à l'annonce de

prises à pied importantes dans le secteur du bois. Prise individuellement, la région du Saguenay—Lac-St-Jean semble être la plus touchée pour le moment.

On doit noter que ces retournements récents dans la tendance des taux de chômage, qui sont tributaires, rappelons-le, de la qualité des données de Statistique Canada, sont loin pour le moment d'effacer les progrès importants du bloc des régions ressources ces dernières années, et le recul relatif de Montréal. Quant à la suite des choses, l'évolution de la conjoncture américaine, qui est en ce moment incertaine, risque à notre avis d'être, pour l'année qui vient, le principal déterminant de l'état du marché du travail des uns comme des autres.

Graphique A-1

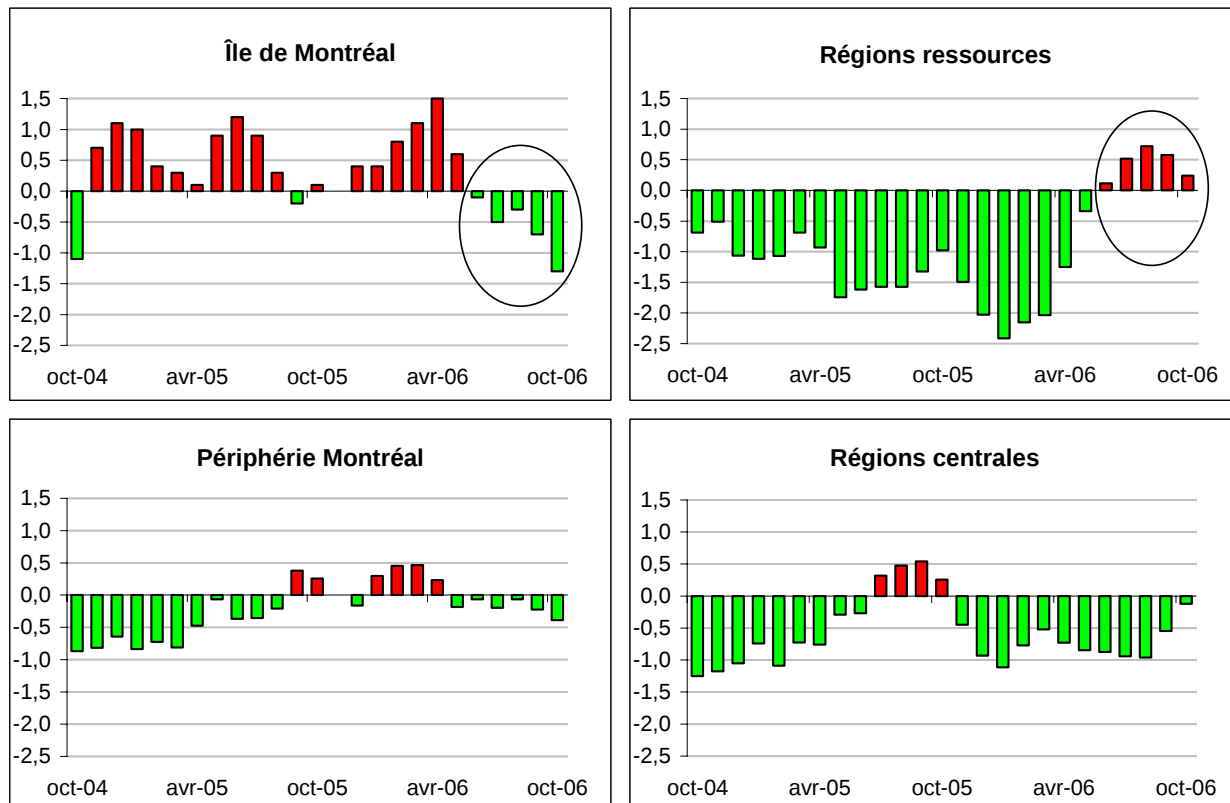
Évolution des principaux indicateurs du marché du travail par grand bloc régional de 1987 à 2006 (moyennes des neuf premiers mois de chaque année)



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Graphique A-2

Variation de taux de chômage d'une année à l'autre, moyennes mobiles de trois mois, octobre 2004 à octobre 2006



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Les cahiers du

CETECH
Centre d'étude sur l'emploi
et la technologie

Série

Études et analyses